



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2021-01-01/ 2021-01-15]

**Publicación quincenal**

**Edición en francés por Luc de l'Arbre**

**Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

**Félix Tshisekedi nomme Modeste Bahati Lukwebo comme informateur.** Félix Tshisekedi avait annoncé, dans son discours du 6 décembre dernier, qu'il nommera un informateur « dans les jours à venir », pour identifier une nouvelle majorité au sein de l'Assemblée nationale. C'est le travail que devra le nouvel informateur Modeste Bahati Lukwebo. Il aura trente jours renouvelables une seule fois pour identifier cette coalition majoritaire. L'identification de l'informateur va permettre au Chef de l'Etat de nommer un nouveau Premier ministre, qui formera un gouvernement d'union sacrée pour la République. Conformément à l'article 78 de la Constitution, le Président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci. Si une telle majorité n'existe pas, le Président de la République confie une mission d'information à une personnalité en vue d'identifier une coalition. A l'issue des élections législatives couplées à la présidentielle de 2018, aucun parti ou regroupement politique aux élections de 2018 n'a pu obtenir 251 députés. Sylvestre Ilunga avait été nommé directement formateur du gouvernement grâce à la Coalition FCC-CACH, dont la rupture est déjà consommée. **Mais, qui est l'informateur Modeste Bahati Lukwebo ? Portrait.** Animateur de la société civile du Congo, pendant la conférence nationale souveraine mais aussi pendant la transition issue du Dialogue entre congolais de Sun city en Afrique du Sud en 2002, Modeste Bahati Lukwebo voit le jour à Bukavu au Sud-Kivu, le 13 janvier 1956. Il obtient son diplôme d'Etat des humanités commerciales et administratives à l'athénée Royal d'Ibanda à Bukavu. Il fit ses études supérieures à l'institut supérieur de commerce Kinshasa. Il poursuit ses études universitaires à l'Université d'Etat de Milan en Italie d'où il obtient son doctorat en sciences économiques appliquées. Professeur des universités, il a été député national en 2006 et a travaillé comme questeur au bureau de l'Assemblée nationale. Il est réélu en 2011. A la tête de son regroupement AFDC et Alliés membre du Front commun pour le Congo, en 2018, il est élu sénateur. Le 15 juillet 2019, pour avoir présenté sa candidature à la présidence du Sénat contre Alexis Tambwe Mwamba, Modeste Bahati Lukwebo, a été définitivement radié du Front commun pour le Congo (FCC) à l'issue d'une réunion de la conférence de présidents des partis et regroupements politiques de la plateforme de Joseph Kabila. Il va néanmoins maintenir sa candidature et sera battu par le candidat du FCC. Cette situation consacre aussi le dédoublement de l'AFDC-A et le début de sa bataille judiciaire pour lui reconnaître la paternité de cette plateforme. Une bataille qu'il finira par gagner, mettant ainsi fin aux ambitions d'une partie de ses alliés au sein du FCC. Après avoir affirmé son autonomie face au Front commun pour le Congo, Modeste Bahati s'approche de plus en plus du nouveau chef de l'Etat. Il est parmi les premiers acteurs politiques à soutenir l'idée de l'union sacrée de la nation lancée par le président Felix Tshisekedi.

**Nord-Kivu : le chef de localité, Gervais Makofi félicite la Monusco et les Fardc pour l'accalmie à Mavivi en 2020.** Le Mwami Makofi Kukuka Gervais a invité l'armée et la Monusco à consolider la paix dans cette région pour permettre aux populations civiles de fréquenter leurs champs à nouveau. Il remercie aussi les Fardc et la Monusco pour les éclairages publics sur la route nationale numéro 4, en commençant par les zones neutres qui se limitent entre Ngadi et Matembo.

**Beni : 16 morts dans une nouvelle attaque des ADF à Tingwe.** Seize personnes ont été tuées et plusieurs autres sont portées disparues dans une nouvelle attaque des rebelles ougandais des ADF dans la localité de Tingwe, à plus au moins 8 km vers la partie Nord-Est de Eringeti. Les victimes sont tous des habitants d'Eringeti qui se sont rendus le matin dans leurs champs à Tingwe.

**Le nouvel an célébré avec des visages divers.** Chaque ville ou chaque province a sa particularité. Contrairement à la morosité observée à la fête de Noël à **Kananga**, la Saint Sylvestre a réussi à quelques exceptions près. Depuis plus de trois jours, tous les marchés et même les magasins et boutiques de la ville ont été sérieusement fréquentés par des parents et leurs enfants. Les uns pour acheter les nouveaux habits, les autres pour se procurer de la nourriture. La même ambiance s'est poursuivie jeudi, se transformant en véritable fête signalée par des pétards. Tôt ce vendredi, l'ambiance a repris dans différents quartiers de la ville. **A Mbuji-Mayi** dans la province du Kasai-Oriental, le réveillon de Nouvel an 2021 a été relayé par les médias, à la suite du couvre-feu sanitaire. Les chrétiens ont suivi à travers les médias, la prière et la prédication pour sanctionner la traversée en 2021. Malgré le couvre-feu, après cette prière, des coups sporadiques des pétards ont été entendus toute la nuit.

**Jean-Claude Muyambo : « Modeste Bahati est capable de mener à bon port la mission lui confiée par le chef de l'Etat. »** « Pour moi, c'est un bon choix. Bahati a fourni beaucoup d'efforts politiques dans l'ancien régime. Il a été payé en monnaie de singe. C'est quelqu'un qui est bien avec tout le monde, toujours flexible et ouvert. Bahati n'a pas commencé la politique aujourd'hui, il a une bonne expérience et surtout il sait c'est quoi l'injustice politique et je pense que lui ne va pas faire cette injustice sur les autres. Et il doit être juste et correcte avec tout le monde », a ajouté M. Muyambo.

**Eddy Kapend et ses co-accusés bientôt libérés.** Le président de la république Felix Tshisekedi a pris le 31 décembre 2020 une ordonnance portant mesure collective de grâce. Selon le directeur adjoint de la presse présidentielle, il s'agit d'une ordonnance de portée générale ayant un caractère impersonnel. Elle ne vise pas un individu ou un groupe d'individus, mais tout celui qui remplit les critères définis dans cette ordonnance. Il s'avère cependant selon Giscard Kusema, que le colonel Eddy Kapend et ses co-accusés remplissent ces critères.

**Sud-Kivu : 6 personnes tuées dans une attaque armée à Bijombo.** L'attaque a ciblé un groupe de près de cinquante femmes qui travaillaient dans les champs à Kibindibindi. Des sources locales affirment que les assaillants les ont surpris avant de commencer à tirer dans leur direction. Certaines femmes plus souples ont eu le temps de s'enfuir, se dispersant dans toutes les directions, pendant que les assaillants continuaient à tirer derrière elles. Six corps ont été retrouvés sur le lieu après l'attaque. Trois femmes sont portées disparues. Les autres ont rejoint le camp. Informées, les FARDC se sont déployées dans la zone. Cet incident survient deux jours après une tentative de vol de vaches suivi de la mort d'un jeune berger lundi dernier à Kahuna toujours à Bijombo.

**Nouvel an au Nord-Kivu : des milliers d'habitants abandonnent leurs villages à la suite des affrontements entre groupes armés.** La fête de nouvel an 2021 s'est déroulée sur la route d'exil pour des milliers d'habitants de Bukumbirwa, Kilambo et Misambo, en groupement d'Ikobo. Ces nouveaux déplacements sont dus à de nouveaux affrontements, la nuit dernière dans cette zone du territoire de Walikale, entre les hommes du chef de guerre Guidon et ceux de son frère ennemi appelé communément Kabido. 15 à 20 000 autres déplacés de ces trois localités précitées, plus ceux de Buleusa, sont sur la route d'exil vers Miriki, environ 20 kms de Buleusa, ajoute cette source. L'objectif final, selon le secrétaire du fonctionnaire délégué du Gouverneur dans la région, atteindre les grandes agglomérations de Kayna ou de Kanyabayonga, plus au sud de Miriki. Les déplacés sont à pied et l'on compte parmi eux femmes et enfants, mais aussi plusieurs personnes âgées.

**Samedi 2 janvier.**

**La situation sécuritaire de Beni doit être considérée comme une priorité, estime un député provincial.** «Des vies des paisibles citoyens sont en train d'être sacrifiées ici ; des vies de nos vaillants militaires sont en train d'être sacrifiées ici, pas parce qu'ils sont faibles mais parce qu'ils n'ont pas de moyens, parce qu'ils n'ont pas de matériels, parce qu'ils ne sont pas pris en charge comme il se devait », a déploré Emile Saidi Balikwisha l'élu de Beni.

**Coronavirus en RDC : 15 nouvelles personnes guéries.** Le bulletin de l'équipe de riposte renseigne aussi que 149 nouveaux cas confirmés ont été comptabilisés pour la journée du 1er janvier, dont 96 à Kinshasa, 51 au Kongo Central, 1 dans le Haut-Katanga et 1 Kasai. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 17.699 confirmés. Au total, il y a eu 594 décès et 14 716 personnes guéries. Les 22 provinces touchées : Kinshasa : 14 157 cas ; Nord-Kivu : 1 232 cas ; Kongo Central : 1 026 cas ; Haut-Katanga : 462 cas ; Sud-Kivu : 417 cas ; Ituri : 196 cas ; Lualaba : 165 cas ; Tshopo : 97 cas ; Haut-Uélé : 94 cas ; Equateur : 48 cas ; Nord-Ubangi : 40 cas ; Maniema : 17 cas ; Kasai-Central : 9 cas ; Kwilu : 8 cas ; Sud-Ubangi : 7 cas ; Bas-Uélé : 6 cas ; Tanganyika : 6 cas ; Kasai -Oriental : 4 cas ; Kasai : 2 cas ; Kwango : 2 cas Tshuapa : 2 cas ; Haut-Lomami : 1 cas.

**Nord-Kivu : les Fardc neutralisent 16 rebelles ADF et récupèrent la localité de Loselose.** Les militaires du 3202e régiment ont finalement délogé les rebelles de l'ADF de ce village, après de violents affrontements armés depuis le début de la semaine. Il rapporte aussi que deux militaires congolais sont tombés sur le champ d'honneur et 7 autres ont été blessés. Un calme est revenu à Loselose ainsi que ses environs. Les opérations de ratissage dans la zone se poursuivent pour sécuriser la population.

**Beni : le bilan de l'attaque de Tingwe s'alourdit, il passe de 16 à 24 morts.** Le bilan de l'attaque des civils à Tingwe jeudi 31 décembre 2020 dernier par les rebelles ougandais des ADF s'alourdit. La société civile et les autorités locales indiquent que le nombre de victimes tuées est passé de 16 à 24, dont les corps ont été ramenés à la morgue de l'hôpital général d'Eringeti. « Ce que nous recommandons à nos Forces armées, c'est de nous aider. D'abord nous les remercions pour la conquête de Loselose, et nous voudrions que l'armée puisse nous aider à bien patrouiller et fouiller l'ennemi. Vous savez que l'ADF a toujours les mêmes chemins là où ils passent ici chez nous. Donc, s'il y a des embuscades qui sont là à demeure, probablement on va chaque fois les frapper. De deux, quand des ADF sont en train de tuer les gens comme ça dans des champs, nous sommes en train de voir dans la cité, dans la ville, il y a des hélicoptères de chasse des Fardc. Nous voulons les voir quand il y a des histoires pareilles, que les hélicoptères viennent et puissent frapper les ADF », a recommandé le président de la société civile d'Eringeti. Il demande aussi à la population de se désolidariser de tous les groupes armés encore actifs dans la région.

**Zone de libre-échange : la RDC appelée à « restructurer son système économique ».** La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est entrée officiellement en vigueur vendredi 1er janvier 2021. L'idée étant d'accroître le commerce intra-africain et d'y développer les richesses. Elle prévoit d'ici à 15 ans au maximum la suppression de 90% de taxes douanières sur les biens et les services. La République démocratique du Congo a aussi souscrit à ce traité. « Pour que la RDC tire effectivement profit de son adhésion à la ZLECAF, il nous paraît impérieux que le gouvernement procède à la restructuration de notre système économique, afin de relancer et diversifier la production intérieure », a proposé Pr Emmanuel Mukundi, l'ancien directeur de cabinet du ministre de Commerce extérieur Ratifié jusqu'à présent par 34 pays, le traité de ZLECAF est censé instaurer la plus vaste zone de libre-échange au monde, avec 1,2 milliard de personnes potentiellement concernées. **Zone de libre-échange : la RDC confrontée aux défis infrastructurels, selon un opérateur économique.** « Le nombre de kilomètres des routes est insignifiant. Or, géographiquement, la RDC a 9 voisins. C'est une zone vaste en termes de démographie qui doit plutôt être favorable à la RDC. La RDC est en retard dans ce domaine. Le retard dans la création du pont en eaux profondes à Banana (Muanda), Kongo-Central, nous préjudicie aussi, alors que nous pouvons faire mieux », estime l'opérateur économique, Matthieu Takizala, œuvrant dans le secteur de l'automobile.

**Beni : 7 ans après, la société civile se souvient de Mamadou Ndala, un homme déterminé et engagé.** Mamadou Ndala dirigeait les opérations militaires contre les rebelles ougandais des ADF et tous les autres groupes armés actifs dans la région de Beni. « Il y a trois choses qu'il faut retenir de Mamadou Ndala. La première, c'est la détermination. C'est un meneur d'hommes, et au regard de sa détermination, ça a donné une bravoure à tout son corps, donc les militaires. Et c'est un succès dans toutes les opérations qu'on mène sur le plan militaire », témoigne Janvier Kasayiryo. Il le décrit aussi comme un soldat engagé, qui témoigne d'une qualité qu'il faut imiter à toutes les opérations pour vaincre la guerre. « Troisième caractéristique de Mamadou, c'est la sincérité et le goût d'améliorer son travail. Parce qu'il y a des gens, quand ils travaillent, ils ne savent pas qu'ils sont en train d'être cotés », ajoute Kasayiryo.

**Probable reprise des cours mardi 5 janvier 2021 (Willy Bakonga).** « La reprise des cours, sauf avis contraire de la cellule technique de riposte à la Covid-19, sauf avis contraire du ministère de la santé, a été fixée au mardi 5 janvier 2021. A 7h30, tous les enfants devraient pouvoir reprendre le chemin de l'école », a affirmé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique. Afin de lutter contre la deuxième vague de la Covid-19, le Président de la République, Félix Tshisekedi, a instauré un couvre-feu en RDC depuis vendredi 18 décembre 2020. Cette mesure a été accompagnée d'autres, notamment la fermeture anticipée des écoles pour les vacances de Noël, l'interdiction des cérémonies avant les enterrements et l'interdiction des rassemblements publics de plus de 10 personnes.

**L'Union sacrée n'est pas une blanchisserie (Gabriel Kyungu).** « Avec l'Union sacrée, nous ne devons rien à qui ce que ce soit. Nous devons tout au peuple. D'ailleurs, il y en a qui doivent avoir peur de postuler au sein de l'Union. Ceux qui avaient l'habitude de brimer le peuple, ils savent qu'ils n'ont pas le droit d'adhérer à l'Union sacrée », a ajouté le président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo. Pour Kyungu, ceux qui ont volé et dont le dossier se trouve à la justice seront poursuivis.

**Nord-Kivu : 5 morts enregistrés pendant la période des festivités à Goma.** Le banditisme, l'alcool et l'accident routier seraient à la base de cette situation, affirment les sources policières. La police appelle la population à plus de prudence durant cette période de couvre-feu.

**Dimanche 3 janvier.**

**La formation d'un nouveau gouvernement devient irréversible, estime Tshibangu Kalala.** « Si le travail confié à M. Bahati produit de bons résultats, en ce moment-là, il pourra mettre en place le nouveau gouvernement dans un délai assez bref, qui va travailler en harmonie avec le Président de la République, de manière à se concentrer de façon intense et permettre ainsi au Président de présenter un bilan au peuple », a déclaré Pr Tshibangu Kalala. Selon lui, si le rapport qui sera présenté par l'informateur indique que le Front commun pour le Congo (FCC) conserve la majorité, le Président de la République va passer « au plan B » avec des élections législatives anticipées. « Tout le monde sait ce qu'il va arriver. Le Président de la République va demander au peuple congolais de lui donner la majorité, et il l'a déjà annoncé », a rappelé Tshibangu Kalala.

**Grâce présidentielle à Eddy Kapend : « Il faut que le procès M'zee Kabila reprenne », soutient l'ASADHO.** « Que les véritables auteurs et commanditaires de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila aient l'occasion de s'expliquer et de répondre de leurs actes. Je pense qu'Eddy Kapend et ses co-accusés, après 19 ans passés à la prison de Makala, sont disposés à dire ce qu'ils savent de cet assassinat pour que les véritables auteurs et commanditaires soient arrêtés et traduits devant la justice », a déclaré Jean-Claude Katende, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO). Eddy Kapend et ses co-accusés ont bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle, signée jeudi 31 décembre 2020. Le colonel Kapend et ses co-accusés se sont retrouvés dans les critères définis dans cette ordonnance de portée générale ayant un caractère impersonnel. L'ASADHO félicite le chef de l'état pour cet acte « courageux » qu'il a pris.

**Nord-Kivu : Félix Tshisekedi appelé à placer la jeunesse au centre de ses actions en 2021.** « Si le président de la République a l'intention vraiment de voir ce pays aller de l'avant il doit prioriser la jeunesse. C'est ainsi que toutes les actions doivent mettre au centre la population en général mais la jeunesse d'une manière particulière parce que nous savons déjà que la jeunesse c'est le plus grand partenaire du changement positif d'une société », a déclaré le président du Conseil urbain de la jeunesse. Il explique que de nombreux jeunes de Butembo ont plongé dans des antivaleurs durant l'année écoulée à cause du manque d'occupation. Selon lui, la consommation des drogues, du tabac et d'alcool ce sont des conséquences de l'oisiveté et le chômage.

**Ituri : l'armée déjoue une incursion des rebelles ougandais des ADF à Mayitatu.** Selon plusieurs témoignages, ces rebelles étaient munis d'armes à feu et d'armes blanches. Ils ont pris d'assaut le village Mayitatu aux environs de 2 heures du matin, après avoir tiré plusieurs coups de balle en l'air. Ce qui a causé une grande panique au sein de la population locale. La société civile du territoire d'Irumu indique que les Fardc, déployés dans cette zone sont intervenus pour repousser cette attaque. Pour l'heure, le bilan de cette incursion des rebelles ougandais des ADF à Mayitatu n'est pas encore connu. Les populations de Ndalya, Mayitatu et de Badibonga désertent leurs villages pour des lieux jugés plus sécurisés.

**Rencontre dimanche 3 janvier entre Félix Tshisekedi et les députés nationaux.** Depuis la fin des consultations et la déchéance du bureau Mabunda, c'est la première fois qu'un tel rendez-vous politique va avoir lieu. Cette rencontre a lieu à quelques heures de la convocation de la session extraordinaire pour l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale, prévue le mardi 5 janvier 2021. Le Chef de l'Etat, leader de l'Union sacrée, considère cette démarche hautement importante face aux enjeux de l'heure. Ces élus nationaux seront conduits par Jean Marc Kabund, le président a.i de l'Udps, le parti présidentiel.

**Modeste Bahati : « La mission que le Chef de l'Etat m'a confiée est délicate ». « Vous savez combien le peuple attend de nous les dirigeants, un brin d'espoir pour que sa situation change dans le bon sens. La mission est à nous tous. C'est le bon Dieu qui va nous guider et à réussir cette étape », a ajouté Modeste Bahati, qui se dit conscient des attentes des congolais. Bahati Lukwebo a été désigné informateur, à travers un communiqué du Cabinet du Président de la République**

lu, jeudi 31 décembre 2020 à la RTNC. Sa mission est de 30 jours, et consiste à identifier la majorité parlementaire. Certains analystes estiment qu'avec la désignation de l'informateur, la formation d'un nouveau gouvernement est irréversible. **La nomination de Modeste Bahati est une « aventure politique », selon Lamuka en Ituri.** Son porte-parole, pense que la population congolaise n'a rien à attendre après la désignation de Modeste Bahati, car dit-il, l'Union sacrée est constituée majoritairement de membres du Front commun pour le Congo (FCC). « Tout ce qui compose l'Union sacrée, c'est le FCC. L'UDPS [le parti présidentiel] n'a que 34 députés sur 500. Il ne fera jamais passer un député là-bas. Qu'on arrête de nous mentir. L'homme ou la femme qui va passer président de l'Assemblée nationale, sera encore de Kabila ». Il affirme qu'il ne suffit pas de faire la fête à la présidence et dire qu'on gère le pays, surtout qu'il n'y a pas de changement depuis le départ de Joseph Kabila du pouvoir.

**Nouvel an au Nord-Kivu : 6 miliciens morts dans des combats entre deux factions rebelles.** Six miliciens ont été tués dans des combats qui ont opposé le 1er janvier 2021 des miliciens NDC de Guidon et les Maï-Maï Kabido à Bukumbirwa, village situé entre les territoires de Walikale et Lubero au Nord-Kivu. Ces affrontements sont à la base des déplacements de plusieurs habitants du territoire de Walikale qui se dirigent vers Lubero, indique l'administrateur de Lubero. Un lourd combat a opposé ces deux groupes Maï-Maï le vendredi dernier, empêchant ainsi la population de Bukumbirwa et de plusieurs villages du Sud de Lubero de célébrer la fête du nouvel an. Ces déplacés internes sont pour la plupart dans des familles d'accueil, et d'autres se sont installés dans des Eglises.

**L'Assemblée nationale convoque la session extraordinaire le 5 janvier 2021,** qui s'étendra jusqu'au 3 février. L'ordre du jour comprend les matières suivantes : la poursuite de l'examen des pétitions à charge d'un membre du bureau de l'Assemblée nationale, l'élection et l'installation du bureau définit de l'Assemblée nationale, les projets de loi de ratification et le contrôle parlementaire.

**309 députés nationaux adhèrent à l'Union sacrée, dont ceux du PPRD, selon Giscard Kusema.** Le directeur adjoint de la presse présidentielle a indiqué que plusieurs groupes ont été présents comme ceux du AMK de Moïse Katumbi, le MLC de Jean-Pierre Bemba, AAB, ADRP et le PPRD. Félix Tshisekedi a rencontré les députés nationaux, acquis à la vision de l'Union sacrée, à deux jours de l'ouverture de la session extraordinaire à l'Assemblée nationale. Selon le rapporteur du bureau d'âge, Gaël Bussa, qui a convoqué cette session, elle s'étendra jusqu'au 3 février 2021.

#### **Lundi 4 janvier.**

**Le FCC condamne « la désignation d'un informateur chargé d'identifier une majorité qui existe déjà ».** Ces cadres du FCC promettent de « s'opposer de toutes les forces à la dérive totalitaire ainsi qu'aux incitations subséquentes à la haine sur base d'appartenance ethnique et/ou politique ». Le FCC constate l'instauration des « pratiques attentatoires aux acquis démocratiques engrangés au cours de ces dernières années au prix de multiples sacrifices du peuple Congolais. Le FCC dénonce et s'inscrit en faux contre la tendance consistant à faire du Président de la République la source de légitimation des autres institutions de la République que sont le Parlement, le Gouvernement et les Cours et Tribunaux ; tendance qui énerve les articles 68, 91 al. 1er & 2ème ; 100, al.1er ; 149 al.1er et 150 2ème de la Constitution et qui viole le principe de la séparation des pouvoirs », indique la déclaration. Le FCC promet néanmoins de s'associer à toutes « les initiatives visant à consolider la jeune démocratie congolaise notamment à travers la revisitation de l'arsenal légal en vue d'y renforcer entre autres l'indépendance et l'impartialité de la justice de même que les mesures de transparence du processus électoral et de dépolitisation de l'administration territoriale ».

**Coronavirus en RDC : 51 nouveaux cas confirmés et 3 nouveaux décès enregistrés le 3 janvier,** dont 31 au Kongo-Central, 18 à Kinshasa, 1 au Nord-Kivu et 1 à la Tshopo ont été enregistrés alors que 190 échantillons ont été testés. Le même document renseigne que 3 nouveaux décès des cas confirmés des CTCO ont été enregistrés à Kinshasa alors que 7 nouvelles personnes sorties guéries dans les CTCO et parmi les personnes suivies à domicile à Kinshasa. Ce qui fait que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 18.153. Il y a eu 599 décès et 14.723 personnes guéries.

**Affrontements entre deux groupes armés à Ikobo : le député provincial Kihangi appelle à la fin des hostilités.** Ces conflits armés ont provoqués le déplacement massif des habitants de 14 villages, estimés à 10.000 ménages qui sont aujourd'hui en errance. Le député provincial du Nord-Kivu, Prince Kihangi Kyamwami lance un appel à ces deux factions Maï-Maï : le Nduma Défense of Congo/Rénové de Guidon Shimiray et le Front Patriotiques pour la Paix/Armée du peuple (FPP/AP) de Kabido en conflits, de cesser immédiatement avec les hostilités. Cet élu du peuple demande également à l'armée congolaise de déployer en nombre suffisant les éléments loyalistes pour sécuriser la région.

**Beni : le maire et les humanitaires échangent sur la situation des déplacés du secteur de Rwenzori.** Ils ont évalué les modalités pratiques pour une assistance d'urgence aux déplacés qui se déversent par milliers chaque jour dans la ville de Beni et dans la chefferie Bashu voisine. Le maire intérimaire de la ville de Beni a fait remarquer que certains déplacés sont accueillis dans des familles d'accueil mais que nombreux sont ceux qui sont regroupés dans la commune de Rwenzori, dans la partie Est de la ville de Beni, précisément dans le quartier Mupanda. Les humanitaires mobilisés par Ocha pour assister à cette rencontre ont écouté les doléances de l'autorité urbaine pour un appui d'urgence à ces déplacés. Pour le coordonnateur de la protection civile dans la région de Beni, il faut accélérer le processus dans les démarches d'assistance de ces déplacés.

**Le gouvernement appelé à déclarer Beni zone sinistrée.** « La meilleure façon de compatir avec la population de Beni, donc de la chefferie de Bashu, du secteur de Rwenzori, du secteur Beni-Mbau et de la chefferie de Watalinga serait de reconnaître ce territoire comme étant une zone sinistrée. Comme ça, là, on va connaître les allègements fiscaux et on va les épargner du paiement des taxes, droits, impôts et redevances. » argumente le député Saidi Balikwisha.

**4 janvier 1959 : date qui accélère la marche vers l'indépendance de la RDC.** Ce jour-là, Kinshasa, appelé alors Léopoldville, connaît des émeutes qui éclatent après que les autorités coloniales ont interdit aux membres du parti politique Abako (Alliance des Bakongo) de manifester. Cette révolte populaire va durer trois jours. La répression est très violente. Le bilan officiel est de quarante-neuf morts. Mais d'autres sources, notamment celles de l'Abako parlent des centaines de morts. Cette date a marqué le déclenchement de la conquête de l'indépendance. C'est une année et demie après que le Congo belge accèdera à la souveraineté nationale et internationale.

**Sud-Kivu : la population de Kabare dans la rue pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité.** « L'insécurité est de retour dans le groupement d'Irambi Katana. En deux semaines nous venons d'enregistrer trois personnes tuées. Ce sont des morts orchestrés par des hommes en armes. Le dernier cas date de la nuit du samedi à dimanche, une femme a été tuée par ces inciviques. Et c'est pourquoi d'ailleurs nous avons condamné la libération d'un allié de Chance (chef rebelle), qui est présumé auteur de l'insécurité dans le territoire de Kabare particulièrement dans le groupement d'Irambi Katana, libéré pour une cause que la population ignore toujours », dénonce Emmanuel Bengheya de la société civile locale. La population a barricadé la route dans le centre d'Irambi Katana uniquement pour dénoncer cette insécurité, ajoute-t-il.

**Reprise des cours à l'EPST : une réunion programmée entre Willy Bakonga et le Dr Muyembe pour donner les précisions.** « Reprise des cours : toutes les précisions seront données ce lundi 4 janvier 2021 après la réunion que tiendra le Ministre d'Etat, Ministre l'EPST Willy Bakonga, avec le DR Jean-Jacques Muyembe », renseigne le compte twitter de la chaîne du ministère de l'EPST, Educ Tv de ce lundi. **Ntantu Mey opposé à la reprise des cours le 5 janvier.** Sa position se justifie par le fait que la maladie est toujours là et que les mesures prises pour lutter contre la 2e vague du coronavirus n'ont pas été levées. C'est depuis le 18 décembre que les élèves ont été envoyés en vacances anticipées des fêtes de fin d'année en raison du couvre-feu décrété sur l'ensemble du pays par les autorités pour éviter la propagation de la deuxième vague de la pandémie de Coronavirus. **Pas de reprise des cours mardi 5 janvier (Officiel)** « Il faut absolument protéger la santé de nos enfants de la deuxième vague de la Covi-19 qui est une pandémie mortelle. Aujourd'hui, nous sommes venus échanger avec le Comité multisectoriel de lutte contre la Covid-19 pour voir si réellement les enfants peuvent reprendre les cours demain. Après analyse et échange, nous avons vu que nous ne pouvons pas reprendre les cours demain puisque la courbe est ascendante La date sera annoncée ultérieurement », précise le ministre de l'EPST.

**Beni : la journée des martyrs commémorée dans la méditation et adaptée au contexte de la ville.** A Beni, le 4 janvier, journée des martyrs de l'indépendance, certains se sont rendus aux tombeaux des militaires, militants pro démocratie et acteurs politiques morts en défendant la cause de la patrie. Ils y ont déposé des gerbes de fleurs et procédé également au nettoyage. « Bien sûr, il faudrait continuer à commémorer cette journée, mais il faut l'adapter maintenant au contexte actuel. Il y a eu beaucoup de martyrs qui se sont ajoutés en plus de ceux-là qui se sont battus pour l'indépendance. Il y a des martyrs de la paix pour le cas de Beni. Mamadou est décédé dans le même idéal de vouloir combattre les ADF, et aujourd'hui il y a des jeunes gens militaires, les martyrs de la paix, qui sont en train de tomber sur les lignes de front », explique le président du conseil urbain de la jeunesse dans la ville de Beni. Il plaide pour la restauration de la paix et l'amélioration des conditions des militaires qui sont au front.

**Paris : Roger Lumbala mis en examen et placé en détention provisoire.** « Une information judiciaire a été ouverte samedi 2 janvier 2021 contre Tshitenge Roger Lumbala, à l'issue d'une enquête préliminaire ouverte en décembre 2016 sous l'égide du pôle Crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre du Parquet national antiterroriste (PNAT) et diligentée par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre (OCLCH). L'intéressé a été mis en examen par le magistrat instructeur des chefs de complicité de crimes contre l'humanité et de participation à un groupement formé en vue de la préparation des crimes contre l'humanité », indique le communiqué. Le même document

précise qu'il « lui est reproché des crimes commis entre juillet 2002 et janvier 2003 en RDC (Province Orientale), visant la population civile, auxquels il aurait participé en qualité de dirigeant du groupe armé Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD-N) dans le cadre de l'opération armée dite « effacer le tableau ». Ces crimes ont pris place dans le contexte de la guerre civile ayant ensanglanté la RDC entre 1998 et 2003. « Il s'agit de la première mise en examen prononcée dans le cadre d'une procédure judiciaire ouverte sur la base du rapport Mapping de l'organisation des Nations-Unies concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du Droit International humanitaire entre Mars 1993 et Juin 2003 sur le territoire de la République Démocratique du Congo », prévient le Parquet national antiterroriste.

**Le Groupe d'experts de l'ONU a pu établir que des officiers des Fardc avaient transféré des armes et des munitions au NDC-R.** Ce n'est pas la première fois que ces accusations sont formulées. Les experts onusiens l'avaient déjà dit en 2019. Ces actes sont graves étant donné que le transfert d'armes et de munitions des Fardc à un groupe armé constitue une violation de l'embargo sur les armes. Bien plus, le Groupe d'experts, dans son rapport de décembre, note que Mapenzi, officier chargé de l'administration et de la logistique de la faction Bwira, ainsi que d'autres dirigeants du NDC-R, ont continué de se déplacer entre la zone d'opérations du NDC-R et Goma pour se ravitailler en armes et en munitions, avant et après la scission du NDC- R. Le Groupe d'experts donne même des dates et d'autres détails. Le 18 février et le 25 juin 2020, Mapenzi avait quitté Goma avec plusieurs boîtes de munitions pour fusils d'assaut de type AK, mitrailleuses PKM et roquettes 22. Le 25 juin 2020, il était accompagné de Désiré Ngabo. Trois sources proches du NDC-R, citées dans ce rapport, expliquent que les dirigeants du CMC/FDP, un ex-combattant de la faction Bwira et des membres de la société civile ont déclaré au Groupe d'experts que, dans la nuit du 8 au 9 juillet 2020, Bwira avait pris des armes et des munitions au poste du bataillon des Fardc à Pinga en prévision de l'attaque qui devait être menée le lendemain contre une position contrôlée par Guidon23. Selon des témoins oculaires, les armes et les munitions fournies étaient souvent transportées dans des véhicules des Fardc. (**Actualité.cd**)

### Mardi 5 janvier.

**Assemblée nationale : ouverture d'une session extraordinaire aux grands enjeux politiques.** Une plénière est même fixée ce mardi pour adopter le calendrier de cette session extraordinaire, affirme le secrétaire-rapporteur du bureau d'âge, Gaël Bussa. Annoncée depuis la clôture solennelle de la session budgétaire par le président du bureau d'âge, cette session s'avère éminemment politique, au regard du contexte de crise observée depuis l'année dernière entre le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila et le Cap pour le changement (CACH) de Félix Antoine Tshisekedi. Cette session extraordinaire, qui intervient après la destitution du bureau Mabunda, devrait prioritairement doter l'Assemblée nationale d'un nouveau bureau reconfiguré. Le FCC multiplie des réunions pour « aligner un ticket gagnant » à tous les postes du prochain bureau. L'Union sacrée de la nation du président Tshisekedi, elle aussi, dit avoir réuni plus de trois cents députés dimanche 3 janvier dernier pour se rassurer de l'existence réelle d'une nouvelle majorité parlementaire. Le chef de l'Etat a même invité les députés à voter pour le ticket qu'il va présenter. Il sera aussi question, au cours de cette session, de procéder, par le contrôle parlementaire. La destitution du gouvernement Ilunga et l'investiture d'un nouveau gouvernement émanant de la nouvelle majorité seraient déjà programmées. D'après certaines indiscretions au sein de l'Union sacrée, une motion de censure contre le gouvernement est même déjà prête et sera déposée si jamais le Premier ministre Sylvestre Ilunga ne déposait pas sa démission.

**Ituri : les députés provinciaux exigent la démission « sans délai » de Gilbert Kankonde.** Le ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde avait sollicité le 30 décembre 2020, à l'issue de la clôture de la conférence des gouverneurs, un moratoire suspendant les motions de défiance contre les gouverneurs de province pendant une période de 2 ans. Une démarche que les députés provinciaux de l'Ituri qualifient d'anticonstitutionnelle et d'illégale et contraire aux valeurs républicaines prônées par le chef de l'Etat. 17 députés provinciaux signataires de la correspondance adressée au Président de la République, affirment qu'ils n'accepteront jamais « un tel complot savamment tramé », pour anéantir les assemblées provinciales et échapper aux contrôles des organes délibérants « dans le seul but de dépouiller les provinces de leurs ressources, par des manœuvres dilatoires ». Ils rappellent à Gilbert Kankonde que la province jouit de l'autonomie de gestion et n'est pas placée sous tutelle d'un quelconque ministère de l'Intérieur.

**Nord-Kivu : risque de contamination au Coronavirus avec l'afflux des déplacés à Beni.** La coordination de la protection civile dans la région se dit préoccupée face à la prise en charge humanitaire des déplacés qui tarde à venir. Elle se dit également préoccupée par rapport à la probabilité de contamination à la pandémie à Coronavirus au regard de la saturation des lieux d'accueil. Tout en félicitant les familles qui ont accueilli ces déplacés depuis leur arrivée massive dans la ville, il demande à toutes les synergies humanitaires de s'activer pour une assistance d'urgence à ces déplacés. Il appelle notamment le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) à aider les familles des déplacés.

**Félix Tshisekedi lance l'école de guerre à Kinshasa, dirigée par le général de Brigade Muland Naweji.** Cette école sera dirigée par le Général de Brigade Muland Naweji Godefroid, nommé commandant de l'école de Guerre de Kinshasa. De son côté, le Général de Brigade Kankenza Jean-Claude est nommé chef d'Etat-major du groupement des Ecoles supérieures militaires, alors que Kasongo Kabwik Jean-Pierre est nommé au grade de Général-Major. Outre la présence des officiers de haut rang, le ministre de la Défense et le représentant du gouvernement français seront présents à cette cérémonie. La France étant en principe partenaire principal dans la réalisation de ce projet initié par le Chef de l'État. Le Président de la République va ouvrir solennellement l'Ecole de guerre et le début de la Première année académique.

**Ituri : le gouverneur intérimaire invite la population à mettre fin « aux conflits et guerres inutiles ».** « Nous avons tenu à rendre hommage à nos martyrs [de l'indépendance], c'est pour éveiller la conscience de la population congolaise d'une manière générale et de la population iturienne en particulier. C'est pour dire que nous devons cesser avec les petits conflits et guerres qui ne nous avancent à rien. Nous devons cesser avec ces barbaries pour réfléchir sur comment faire décoller notre province pour qu'elle avance sur le plan économique », a indiqué le gouverneur intérimaire. Selon le rapport de la société civile de l'Ituri, plus de deux mille personnes ont été tuées au cours de l'année 2020 par les différents groupes armés.

**Kwilu : deux morts lors des affrontements entre deux groupes des délinquants à Panu.** Selon le porte-parole de la Police du Kwilu, une dizaine de maisons ont aussi été incendiées. Il renseigne que ces délinquants avaient en mains des armes blanches. Il appelle la population à collaborer avec la police en informant à temps tout dérapage de la part des inciviques. Des sources locales renseignent qu'il n'y pas eu de circulation à Panu. Les boutiques et les structures sanitaires sont restées fermées.

**Beni : la société civile appelle à surseoir à la traque des motos sans plaques d'immatriculation.** Cette mesure annoncée depuis plus de deux semaines, devrait entrer en vigueur mardi 5 janvier 2021 sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu.

Le président de la coordination urbaine de la société civile, Kizito Bin Hangi, indique que la ville et territoire de Beni traversent un moment difficile de calamité, avec l'afflux des déplacés, et la vie est devenue compliquée pour tous. « Il faut que ces services nous facilitent aussi la tâche, et aident cette population qui souffre. Parce que c'est d'ailleurs ces services-là qui devraient restaurer la paix, la sécurité, c'est leur première mission. Il faut que ces services restaurent la paix et la sécurité dans toutes les entités avant de procéder au bouclage ou encore au recouvrement des plaques d'immatriculation. Donc, nous croyons que ces services doivent aussi nous écouter et nous comprendre », a-t-il expliqué.

**Beni : 22 civils tués dans une nouvelle attaque des présumés ADF à Mwenda,** situé à 9 Km au Nord de Mutwanga, dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. D'après les sources sécuritaires, les massacres de Mwenda seraient des représailles de ces rebelles aux populations civiles, après la défaite que leur avait été infligée par les Fardc, avec l'appui de la Monusco, à Loselose le weekend dernier. D'après les sources locales, les rebelles des ADF seraient venus du côté de Kyavikere pour s'attaquer aux populations civiles dans le village de Mwenda. L'attaque avait fait 14 morts du côté de l'ennemi.

**Le FCC se dit « vivement préoccupé » par la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC.** « Au moment où les Fardc sont en déroute sur certains sites par manque de logistique et d'organisation, au moment où nous nous rendons compte que de jeunes pilotes, fleurons de l'aviation des Fardc, sont en train de mourir, nous nous rendons compte que ceux qui sont appelés à compatir, et à trouver des solutions se résument dans des danses, des réjouissances et dans la violation de la Constitution », a déclaré le porte-parole du FCC. Les présidents de regroupements politiques du FCC dénoncent la « création d'une crise artificielle », alors que la situation tant économique, sécuritaire que sanitaire du pays demeure préoccupante. Pour le porte-parole du FCC, au lieu de déstabiliser les institutions pour un intérêt des individus, il était plus que temps de consolider la coalition FCC-CACH afin d'apporter des solutions au problème de la population.

**Craches d'hélicoptères des Fardc : l'Assemblée nationale demande une « enquête approfondie ».** Dans un communiqué signé par sa présidente Jaynet Kabila, la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale demande au gouvernement « d'élucider avec diligence, à travers une enquête approfondie les circonstances malheureuses et exactes de ce double accident et d'autres crash enregistrés ces derniers temps par les aéronefs des Fardc afin d'une meilleure prise en charge du secteur. D'après cette commission, sept militaires et quatre pilotes congolais ont trouvé la mort dans ces incidents, survenus en décembre entre Mambasa (Ituri) et Kisangani (Tshopo).

**Lubumbashi: PONG Justicia salue l'arrestation de Roger Lumbala.** « Justicia a saisi l'opportunité pour demander au Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'Union européenne et l'Union africaine de mettre tout en œuvre que la création d'un tribunal spécial pour la RDC (ait lieu), afin de lutter efficacement contre l'insécurité et les crimes graves qui

sont commis dans ce pays », a affirmé Me Timothée Mbuya, président de Justicia ASBL. **L'arrestation de Roger Lumbala est « un signe encourageant » (ONU).** « Un signe encourageant dans le cadre de la lutte contre l'impunité des violences graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commis en RDC », a réagi le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), lundi 4 janvier, à la suite de l'arrestation de Roger Lumbala à Paris, en France. Le BCNUDH note aussi que le leader du RCD/N, ancien groupe armé, est poursuivi pour des faits documentés dans le rapport Mapping et espère ainsi que d'autres auteurs présumés des crimes répertoriés dans le même rapport, congolais ou étrangers, seront aussi rattrapés par d'autres actions judiciaires. Roger Lumbala a été mis en examen par le Parquet national antiterroriste (France) pour complicité de crimes contre l'humanité et de participation à un groupement formé en vue de la préparation des crimes contre l'humanité. Il a été placé en détention provisoire.

**Crashes d'hélicoptères : les Fardc annoncent une commission d'enquête.** Une commission d'enquête se rendra sur les lieux afin d'élucider les circonstances de deux crashes d'hélicoptères des Fardc survenus le 28 et le 30 décembre dernier au village de Bekeni Kondolole sur l'axe Bunia (Ituri) et dans la concession de Babakolo à Kisangani (Tshopo). Le bilan dressé par le général Kasonga fait état de sept morts et d'un blessé, qui se trouve aux soins à Kisangani.

**Mercredi 6 janvier.**

**Arrestation de Roger Lumbala : « Un pas important pour la justice internationale », selon Denis Mukwege.** Le prix Nobel de la paix 2018 a salué l'engagement du parquet national antiterroriste de Paris pour avoir initié cette mise en examen. En effet, cette mise en examen est une première prononcée dans le cadre d'une procédure judiciaire ouverte sur base du Rapport Mapping. Pour Denis Denis Mukwege, l'impunité constitue l'une des causes principales de la perpétuation des massacres sur le territoire congolais dont le plus récent date de ce 1<sup>er</sup> janvier 2021 où 16 personnes ont été sauvagement tuées à Beni au Nord-Kivu. Le prix Nobel congolais qui a fait de la mise en lumière du rapport Mapping son cheval de bataille, espère que d'autres Etats européens vont pouvoir diligenter des procédures judiciaires similaires. **La justice congolaise appelée à suivre l'exemple.** La coalition congolaise pour la justice transitionnelle salue l'arrestation à Paris de Roger Lumbala par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité. Cette structure citoyenne opérant dans le Sud-Kivu, insiste pour que tous les présumés auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, cités dans le rapport Mapping, puissent répondre de leurs actes devant la justice et que les victimes obtiennent réparation. **La mise en examen de Lumbala est un signal fort pour d'autres responsables des groupes armés,** qui continuent à commettre des crimes graves en Ituri, a indiqué l'organisation de défense des droits de l'homme Justice plus mardi 5 janvier à Bunia. Selon cette structure, les crimes reprochés à l'ancien chef de guerre et patron du Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD-N), ont été commis dans une partie de l'Ituri dans la région de Nyanya en territoire de Mambasa.

**Assemblée nationale : le PPRD opposé à l'inscription du contrôle parlementaire à la session extraordinaire.** Juste au moment où le rapporteur du bureau d'âge annonçait les points à examiner au cours de cette session extraordinaire, le président du groupe parlementaire PPRD, soutenu par plusieurs de ses collègues ont exprimé une radicale opposition face à cet ordre du jour. Pour le PPRD, le Bureau d'âge ne peut aller au-delà du pouvoir lui attribué par la Cour constitutionnelle. Le député Fidèle Likinda estime que le contrôle parlementaire et l'examen de loi de ratification ne peuvent pas être examinés par un bureau d'âge. En réaction, l'UDPS estime que les députés du PPRD ont une grande confusion sur les textes de la République. Le député André Mbata de l'UDPS invite le PPRD à saisir la Cour constitutionnelle. En effet, le PPRD s'oppose au contrôle parlementaire pour empêcher le Parlement de destituer gouvernement Ilunga par une motion de censure déjà en gestation.

Covid-19 : 239 nouveaux cas confirmés enregistrés le 5 janvier, dont 200 à Kinshasa, 21 au Kongo Central, 14 dans le Haut-Katanga et 4 au Nord-Kivu. Le même document indique que 628 échantillons ont été testés. Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés des CTCc n'a été notifié.

**Naufrage sur le lac Kivu : 2 morts et 20 disparus.** « D'après les premières informations, ce sont les vents violents qui seraient à la base de ce naufrage et les services qui sont sur place recherchent le capitaine pour en savoir plus », explique Dédé Mwamba. L'embarcation qui a chaviré est une pirogue motorisée qui provenait de Luhihi dans le territoire de Kabare. Elle avait à son bord une soixantaine de passagers et se rendait à Goma.

**Le train New express Diamant Béton inauguré, le trafic ferroviaire Lubumbashi-Mwene-Ditu reprend.** Il part de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga à destination de Mwene-Ditu dans la province de la Lomami. C'est donc le premier train voyageur organisé par la SNCC, depuis le mois d'avril de l'année dernière à cause de la Covid-19. Son confort est salué par plusieurs voyageurs. Ce train a une capacité d'accueil de 192 passagers. Il compte 10 voitures toutes équipées

de couchettes, de tablettes et d'écrans. Il y a aussi des sanitaires. Parmi ces voitures, il y en a qui accueille deux passagers et d'autres quatre. Les voyageurs ont droit à trois repas par jour jusqu' à leur arrivée.

**Ituri : 4 morts dans les attaques de 3 villages du territoire d'Irumu.** Quatre personnes ont été tuées dans les attaques des miliciens de la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) dans les localités de Diango, Centrale Solenyama et Tokodo à une dizaine de kilomètres de Bunia en chefferie de Baboa Bokoe dans le territoire d'Irumu. Parmi les victimes l'on compte un militaire et trois civils. Trois personnes ont été kidnappées et des maisons incendiées. Ces attaques ont entraîné le déplacement de nombreux habitants dans ces trois localités.

**Le ministre chinois des Affaires étrangères va échanger avec le Président Tshisekedi sur la coopération bilatérale,** le renforcement du dialogue politique entre Beijing et Kinshasa, les différents projets développés et à développer par la Chine en RDC dans les domaines de la santé et des infrastructures. Les autorités chinoises veulent connaître aussi l'agenda de Félix Tshisekedi à la tête de l'Union africaine. Beijing pense surtout à la réunion du Forum de la coopération sino-africaine.

**Insécurité à Kananga : 10 médecins et 1 infirmier sont agressés en un mois.** « Dans le contexte actuel de Covid-19, le personnel soignant, médecins, infirmiers et laborantins se trouvent au premier plan de la lutte contre cet ennemi commun, au péril de leurs vies. Mais comme si cela ne suffisait pas, le corps soignant est devenu la première cible victime de l'insécurité qui sévit dans la ville de Kananga orchestrée par des bandits armés qui sèment à leurs passages, désolations et tristesse », a déclaré Dr Levis Kalombo. Il demande l'intensification des patrouilles nocturnes des forces de l'ordre pour mettre la main sur les bandits qui tracassent les paisibles citoyens.

**Beni : les forces de sécurité et la MONUSCO appelées à une stratégie conjointe pour protéger les civils.** Le parti politique RCD / K- ML de Mbusa Nyamwisi note que, depuis dix jours, au moins 100 civils ont été tués dans le secteur de Rwenzori en territoire de Beni lors des attaques des ADF. Un chiffre qui s'ajoute aux 3.700 civils tués depuis six ans, sans compter les militaires tombés sur le champ d'honneur. Face à cette situation, le RCD / K- ML, qui déclare que le pays est en guerre et son intégrité en péril, demande aux institutions de la République de considérer la pacification de Beni comme une urgence absolue qui requiert des solutions immédiates et une mobilisation de ressources humaines, matérielles, logistiques et financières.

**Beni : manifestation des jeunes contre l'insécurité.** Ils réclamaient également que justice soit faite à l'égard des militants de la Lucha en détention à la prison centrale de Kangbaya depuis que leur audience a été suspendue, en attendant la désignation d'une autre composition du tribunal. Les manifestants réclameraient aussi justice en faveur des jeunes du quartier Rwangoma, arrêtés pour avoir caillassé une voiture 4x4 de l'armée, blessé quelques éléments Fardc ainsi que des casques bleus de la Monusco dans ce quartier. Dans la foulée, certains jeunes ont dit manifester également contre la décision des autorités sur l'achat des plaques d'immatriculation des motos car, disent-ils, la ville et territoire de Beni ont tout d'abord besoin de la paix. Le président du conseil urbain de la jeunesse, Djimmy Kihoma, pense que, face à cette situation, les autorités doivent privilégier le dialogue.

**Mambasa : les jeunes exigent le départ du magistrat militaire Fariel.** Le parlement des jeunes de Mambasa reproche à l'auditeur Toussaint Fariel des arrestations arbitraires et des actes interdits aux agents publics. Cette structure de la jeunesse dit agir ainsi pour la bonne marche de la justice militaire dans cette zone, où des hommes en uniforme sont plusieurs fois accusés de violations graves des droits humains.

**Kasai : deux mineures violées en une semaine à Kamako.** Les bourreaux ont été arrêtés par la police et puis transférés au parquet près le tribunal de grande instance de Tshikapa. La police locale demande à la justice d'infliger des sanctions sévères aux auteurs de ces actes, afin de combattre ce fléau dans ce coin de la province.

**Calvaire des habitants de Mwenda après l'attaque des ADF.** Après l'attaque des ADF à Mwenda, qui a fait au moins 22 morts il y a deux jours, les civils qui n'ont pas fui cette localité du secteur de Rwenzori dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) vivent dans des conditions difficiles. Selon le président de la société civile locale, l'accès aux champs des cultures vivrières est devenu difficile à la suite de l'insécurité, toutes les structures de santé sont pour l'instant fermées et les prix des produits de première nécessité ont augmenté. Le président de la société civile de Mwenda, Jérémie Mbweki, appelle à une assistance aux habitants qui ne se sont pas déplacés.

**Lambert Mende reçu par Félix Tshisekedi.** Lambert Mende, le dernier porte-parole du gouvernement de Joseph Kabila et cadre du Front commun pour le Congo (FCC), a promis de faire part à son parti, qui décidera de la « ligne à suivre » par rapport aux enjeux de l'heure. L'élue de Sankuru avait déjà surpris l'opinion en participant aux consultations initiées par

Félix Tshisekedi fin 2020 pour créer l'Union sacrée de la nation, alors que sa famille politique avait décidé de les boycotter. Lambert Mende avait été reçu dans le cadre des députés du grand Kasai.

**La Chine annule la dette de la RDC chiffrée à 28 millions USD.** L'annulation de la dette chinoise devrait permettre à la RDC de lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19. Après avoir passé en revue les relations sino-congolaises depuis les années 70 et la nécessité de les redynamiser sur plusieurs axes, rapporte la presse présidentielle, les deux hommes d'Etat ont décidé de réactiver la commission mixte Chine-RDC dès le premier trimestre de cette année. Le gouvernement chinois a aussi apporté un appui financier de 15 millions USD pour soutenir des projets de développement et 2 millions de dollars américains au titre d'appui à la présidence congolaise de l'Union africaine.

**Un nouveau bastion des rebelles ADF signalé à Irumu.** Un groupe d'hommes armés a été repéré mardi 5 janvier 2021, par la population au village de Matombi dans le territoire d'Irumu, province de l'Ituri. Il s'agit d'une base des ADF, qui abrite ces rebelles ougandais lourdement armés, avec leurs dépendants en provenance de la province voisine du Nord-Kivu, a indiqué l'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH). Il demande aux autorités militaires de prendre des mesures pour déloger ces rebelles de l'Ituri.

**Nord-Kivu : une synergie de femmes de Butembo plaide pour le retour de la paix à Beni.** « La vie humaine n'est plus respectée dans l'Est de la RDC. Si la femme constate qu'il y a un suspect dans sa maison elle doit le dénoncer. La sécurité c'est un droit. J'appelle les femmes à briser la peur, à se lever et militer dans l'union parce que la contribution de tous dans la restauration de la paix est d'importance capitale. La femme étant celle qui donne la vie elle est aussi censé la protéger », a déclaré la chargée de la dynamique des femmes pour la bonne gouvernance (DYFEGOU)

**Incursion de l'armée rwandaise en RDC : une question orale adressée au ministre de la Défense.** Le député national Juvenal Munubo a adressé, mercredi 6 janvier, une question orale avec débat au ministre de la Défense, Aimé Ngoy Mukena. Il devra s'expliquer sur l'incursion de l'armée rwandaise sur le sol congolais et dire « quelles sont les circonstances de cette entrée et qu'envisage faire le gouvernement pour préserver l'intégrité du territoire national congolais. » Selon lui, la présence des éléments des Forces de Défense du Rwanda, RDF, et même ceux de l'armée burundaise se confirme de plus en plus, à travers un rapport des experts des Nations unies de décembre 2020, et l'alerte de la société civile du territoire de Nyiragongo, notamment. Pour sa part, le porte-parole de la 34ème région militaire, dément cette information.

**Navfrage sur le lac Kivu : 56 personnes sauvées.** Trois autres corps sans vie dont ceux de deux enfants et une femme ont aussi été retrouvés. Une vingtaine de personnes est toujours portée disparue, d'après les premiers éléments de l'enquête. Les enquêteurs sur place s'attèlent à retrouver une copie du manifeste, pour déterminer le nombre exact de passagers qu'il y avait à bord de l'embarcation. Toutefois les premiers éléments de l'enquête renseignent que cette pirogue motorisée était une petite unité de pêche qui n'était pas habilitée à transporter des voyageurs. Elle avait à son bord une soixantaine de passagers.

**Beni : le paiement des plaques d'immatriculation est inopportun, estime la société civile.** Toutefois, la société civile condamne aussi la manière dont la jeunesse est en train de revendiquer contre le paiement des plaques d'immatriculation en barricadant les routes. Au deuxième jour des manifestations de colère, des jeunes des mouvements citoyens et groupes de pression ont barricadé la rue commerciale de Matonge, en y déversant des moellons. Ils revendiquent la libération des leurs arrêtés et détenus dans la prison centrale de Kangbaya pour diverses infractions depuis le mois de décembre dernier. Ils contestent également la décision des autorités concernant le bouclage des motos qui n'ont pas de plaques d'immatriculation.

**Interpellé par la justice, Pascal Nyembo affirme qu'il n'y a aucun dossier sur le détournement.** Le directeur général du Centre d'expertise et d'évaluation et certification des substances précieuses et semi précieuses (CEEC), Pascal Nyembo regrette qu'on lui pose des questions sur le décret portant création du CEEC, et sur sa nomination. « Ce sont des questions liées à la présidence et à la primature, mais on vient me poser ces questions ». Selon lui, le parquet lui a aussi demandé d'expliquer comment est-ce qu'il a mis la main sur des fraudeurs arrêtés en 2016. Mais d'après un directeur au sein du CEEC, le parquet général près la cour d'appel de la Gombe qui l'a mis en détention enquêtait déjà depuis décembre sur plusieurs allégations de fraudes minières signalées et détournement des fonds publics au CEEC. Radio Okapi enquête aussi depuis deux mois déjà sur des allégations de fraude minière, mauvaise gestion et détournement des fonds au sein du CEEC qui occasionneraient des pertes de plus de 3 milliards de dollars par ans au trésor public, et ce depuis près de 10 ans. Reformé en 2011 comme établissement public, le CEEC, un Centre d'Expertise des matières premières, a pour mission de lutter contre la fraude minière. Il certifie tous les minerais afin de faire de l'or, du diamant, du cuivre et du cobalt le fer de lance de l'économie nationale. D'après un memo des travailleurs du CEEC parvenu à Radio Okapi, le comité de gestion

organise une fraude systématique, notamment par la sous-évaluation de la valeur réelle des minerais, occasionnant des pertes au trésor public de plus de trois milliards de dollars par ans. Se confiant à votre Radio sous couvert d'anonymat, un directeur du CEEC estime que cette fraude est favorisée par la modification frauduleuse, en 2011 au niveau du Journal Officiel, de l'article 38 du décret créant le CEEC. Ce qui a permis au Directeur général de ce service d'exercer les prérogatives du Conseil d'administration. Conséquence: personne au sein du système ne pouvait dénoncer la fraude fiscale au risque de perdre son emploi. Et c'est depuis octobre 2020, avec la publication de la bonne version de ce décret-loi que les langues ont commencé à se délier.

**Nord-Kivu : les autorités du Lubero débordées par l'afflux des déplacés.** Ces personnes proviennent principalement de Bulehusa, Rusamambu, Kateku et Bukumbirwa dans le territoire de Walikale, et Bunyatenge, Mbwavinywa et Miriki dans le territoire de Lubero. Selon la société civile de Kanyabayonga, ces personnes fuient non seulement les exactions des Mai-Mai NDC de Guidon, qui s'affrontent au FPP de Kabido depuis la semaine dernière, mais également la présence des hommes armés étrangers qui est signalée dans les rangs de la milice NDC. Les Fardc ont déjà été alertés sur ce fait.

**Le GEC recommande de « réduire l'influence politique persistante sur la CENI ».** Le Groupe d'études sur le Congo (GEC) a publié un rapport jeudi 7 janvier, intitulé : « Réforme de la Commission électorale nationale indépendante en RDC : De nécessaires garde-fous à l'impossible dépolitisation. » Ce rapport met en avant des garde-fous pouvant à la fois réduire l'influence politique persistante sur la CENI, accroître la transparence des opérations électorales et renforcer la redevabilité des membres de la commission électorale. La même source recommande un cadre consensuel pour enclencher ce nouveau processus de réforme de la CENI et insiste sur l'émergence d'une volonté politique tendant à éviter toute interférence partisane dans la conduite des opérations électorales, sans laquelle l'indépendance structurelle de la commission électorale à venir, même renforcée, ne permettra pas au pays de sortir de l'impasse démocratique.

**Du nouveau matériel des laboratoires installé à l'ISP/Kisangani.** Cet équipement scientifique et technique a été acquis par le ministère de tutelle dans le cadre du projet pour la Qualité et la Pertinence de l'Éducation à l'enseignement supérieur et universitaire (PEQPESU). Satisfait de cette acquisition, le directeur général de l'ISP/Kisangani, Paul Vitamara Masimango, se dit convaincu que la qualité de l'enseignement sera améliorée dans son établissement. Néanmoins, il plaide notamment pour la formation des enseignants qui vont gérer ces laboratoires. Cinq autres institutions de l'ESU du pays ont aussi bénéficié du même matériel.

**Paralyse d'activités à Bunia après la mort par balle d'un taximan.** Tout est parti d'une opération de bouclage initiée par la police la nuit de mercredi à jeudi à Lengabo pour dénicher des présumés miliciens de la Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC), qui serait signalé dans cette entité. Selon le chef du groupement Lengabo, 67 suspects ont été arrêtés dont des vieillards, des personnes invalides et même des enfants mineurs, considérés comme des innocents par la population locale. Cette situation a attiré la colère de certains habitants, qui se sont soulevés pour exiger leur libération. Des policiers ont tiré des coups de sommation pour disperser les manifestants. Dans cette confusion, un taximan a attrapé une balle et il est mort sur le champ. Sa mort a encore exacerbé la colère de la population, qui est descendue vers le centre-ville avec la dépouille de la victime. Les policiers ont tiré des coups de feu en l'air pour disperser la foule.

**Vendredi 8 janvier.**

**Affaire Roger Lumbala : la communauté de Mambasa se constitue partie civile.** Dans sa déclaration faite mercredi 6 janvier à la presse à Bunia, cette association culturelle dit militer pour que les victimes qui sont encore vivantes puissent obtenir réparation pour les préjudices subis. Roger Lumbala a été mis en examen par le Parquet national antiterroriste (France) pour complicité de crimes contre l'humanité et de participation à un groupement formé en vue de la préparation des crimes contre l'humanité : « lui est reproché des crimes commis entre juillet 2002 et janvier 2003 en RDC (Province Orientale), visant la population civile, auxquels il aurait participé en qualité de dirigeant du groupe armé Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD-N) dans le cadre de l'opération armée dite "effacer le tableau" ».

**Nord-Kivu : 984 personnes libérées en 2020 grâce au BCNUDH.** Ces personnes, libérées grâce à l'intervention et le plaidoyer du BCNUDH étaient en détention dans les amigros de la police, les prisons et les cachots des parquets de Beni, Butembo et Lubero. Parmi elles, 770 personnes-dont 3 filles, 38 garçons, 88 femmes-étaient arrêtées pour des faits bénins mais aussi arbitrairement et placées en détention illégale. Les 214 autres personnes étaient arrêtées pour organisation des manifestations et rassemblements en violation des mesures prises par les autorités dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Dans le cadre de son mandat, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme peut, de façon unilatérale, effectuer des visites des lieux de détention en vue de vérifier la régularité de celle-ci. Il peut également procéder à des visites conjointes des lieux carcéraux.

**Des avantages financiers indus aux responsables du CEEC en sous-évaluant le diamant.** A en croire un mémorandum produit par un groupe de travailleurs de cette structure, cette pratique est mise en place pour « payer moins de taxes à l'Etat. » Ce groupe de travailleurs du CEEC indique aussi que la filière diamantifère a été tuée de force depuis 2011 en instituant un flou sur toute la chaîne de possession de diamant, partant des sites de commercialisation jusqu'à l'exportation. D'après le rapport d'activités 2019 du CEEC, le diamant industriel qui se vendait sur le marché à une valeur de 16,60 USD/Carat, est vendu à 8 USD. Soit une perte de plus 50 % de recettes de diamant qui échappent au Trésor public. Le même groupe de travailleurs du CEEC reproche aussi au Comité de gestion de ce service public de l'Etat d'avoir détourné en 2017 un coli de diamant acheté à la société Sacim d'une valeur de plus de 5 millions USD. **CEEC : plus d'un milliard USD échappe chaque année au Trésor public dans le secteur de l'or.** A en croire un mémo des travailleurs de ce service public parvenu à Radio Okapi, ce manque à gagner est notamment dû au sous équipement et à la « magouille organisée ». A en croire ce mémo, plus de 30 tonnes d'or quittent clandestinement le pays sans être certifié par le CEEC. D'après un groupe de travailleurs du CEEC, malgré plus de 3 millions de dollars des frais de fonctionnement mis à la disposition chaque année au CEEC, le comité de gestion néglige délibérément de doter leur structure des laboratoires appropriés pour procéder aux analyses de manière à avoir, avec précision et exactitude, les vraies teneurs de l'Or produit en RDC. Par manque de laboratoire appropriée pour assurer la traçabilité de l'Or artisanal, le CEEC fait perdre à l'Etat plus au moins 30 tonnes par an d'une valeur de 1 500 000 000 USD d'Or non tracés, à travers le pays par la fraude, ajute ce mémo. Un directeur du CEEC affirme, sous anonymat que le comité de gestion est plus focalisé à la collecte des échantillons d'or destinés à des analyses. Ces échantillons qui devraient revenir à l'Etat congolais sont régulièrement vendus par la direction du CEEC et l'argent détourné, dénonce ce directeur. A titre d'exemple, le personnel du CEEC renseigne que le comité de gestion a vendu 5 kgs d'Or d'échantillons de Kibali en 2019 et a exporté à la même année 17 kgs d'Or sans payer aucune taxe au Trésor public. Ce qui aurait occasionné une perte de plus de 500 millions de dollars au Trésor public.

**Ituri : des détonations d'armes entendues à Lengabo, la situation sécuritaire toujours volatile.** C'est vers 16 heures locales, jeudi 7 janvier, que des combats entre les Fardc et des hommes armés identifiés aux miliciens de la FPIC se sont intensifiés à Lengabo à la périphérie sud de Bunia. Selon des sources sécuritaires, les forces loyalistes pourchassaient des miliciens qui s'étaient dissimulés parmi la population dans cette agglomération. Ces hommes armés ont tenté en vain de contourner l'armée pour entrer dans la ville de Bunia. Le porte-parole des Fardc en Ituri avance un bilan provisoire de deux blessés du côté de l'armée, trois miliciens neutralisés et six autres capturés. Un camion des Fardc en provenance de Marabo est également tombé dans une embuscade à Lengabo.

**Alexis Thambwe dénonce la tentative d'enlèvement du questeur du Sénat.** N'ayant réussi à l'enlever, ajoute Alexis Tambwe Mwamba, le président du Sénat, des inspecteurs de la police Judiciaire se sont alors présentée au même lieu au motif de lui signifier un mandat d'amener. Dans sa correspondance, le président du Sénat dénonce qu'après le passage des inspecteurs, la garde commise à la sécurité du questeur du Sénat lui a été retirée. Alexis Tambwe Mwamba estime qu'en vertu de l'article 107 alinéa 3 de la Constitution, les poursuites contre un sénateur en période des vacances ne peuvent être possible qu'avec l'autorisation du Bureau du Sénat, sauf en cas de flagrance. Pour lui, la procédure d'arrestation cavalière des élus du peuple ne contribue pas à asseoir l'Etat de droit tant prôné par le Chef de l'Etat. Depuis le début de cette semaine une rumeur circule faisant état d'un complot organisé par le questeur du Sénat pour tenter une éviction du premier vice-président du Sénat Samy Badibanga. Le questeur aurait même corrompu les sénateurs pour signer une pétition contre Samy Badibanga.

**Nord-Kivu : deux personnes tuées à Goma.** Des sources administratives locales rapportent que ces bandits ont tiré sur un homme âgé d'environ 35 ans, pasteur d'une église protestante locale, sur l'avenue Rwasama. Ils ont aussi tiré sur un jeune garçon d'environ 17 ans, sur l'avenue Renga, vers le centre CAJED. Les deux victimes sont mortes sur-le-coup. Ces sources ajoutent qu'un centre médical local a aussi été la cible d'une incursion d'hommes armés pendant les mêmes heures, dans ce quartier où des malades et infirmiers de garde auraient été torturés et leurs téléphones et argent emportés, précise la source.

**Eddy Kapend et ses co-accusés sortent de la prison.** Environ vingt condamnés à mort pour l'assassinat de l'ex-président Laurent-Désiré Kabila sont sortis vendredi 8 janvier la prison centrale de Makala à Kinshasa. Ces personnes, le colonel Eddy Kapend, l'aide du camp de l'ancien président assassiné, ont bénéficié d'une grâce du président Félix Tshisekedi.

**Félix Tshisekedi désigne 5 assistants de Modeste Bahati,** dans sa mission d'informatriceur en raison des zones linguistiques. Il s'agit de : Samy Badibanga, Jean Bertrand Ewanga, Rémy Massamba, Danny Banza et Genty Nyongila.

**Nord-Kivu : des Maï-Maï NDC-Rénové traumatisent la population de Walikale.** Les combattants retournés dans leurs anciens maquis du général autoproclamé Bwira, jadis allié à Shimwirayi Alias Guidon, chef de la milice NDC-Rénové, continuent à faire la loi dans le groupement Ihana, dans le territoire de Walikale (Nord-Kivu). Ces miliciens érigent des barrières et imposent des taxes illégales aux habitants de la région.

**Samedi 9 janvier.**

**Nord-Kivu : marche des femmes de Butembo contre l'insécurité à Beni.** Les membres de la Dynamique des femmes pour la bonne gouvernance (DIFEGOU) demandent au chef de l'Etat de prendre la question sécuritaire de Beni pour une priorité des priorités. Plus de quarante personnes, majoritairement des femmes, ont organisé une marche pacifique sur les grandes artères de Butembo vendredi 8 janvier à ce sujet. En dépit de l'interdiction de l'autorité urbaine, cette marche a chuté à l'hôtel de ville, où les femmes de cette dynamique ont déposé leur mémorandum.

**Goma : 44 enfants en conflit avec la loi libérés à la prison de Munzenze.** Leur libération a été obtenue grâce au plaidoyer du corps des assistants sociaux du ministère des Affaires sociales. Selon le secrétaire permanent provincial de ce service, Constantin Swedi Bushiri, ces enfants avaient été arrêtés, pour des faits divers.

**Kazumba : un homme poursuivi pour viol sur 7 filles mineures.** Le présumé violeur, âge de 48 ans, se faisait passer pour un féticheur dans cette contrée de Kazumba, affirme le point-focal de la Lizadeel. Selon la même source, le présumé violeur aurait promis les pouvoirs mystiques à ses victimes afin qu'elles fassent de bons résultats en classe. C'est alors que les filles ont mordu à l'hameçon, en acceptant de prendre part aux rituels qu'il organiserait en brousse. C'est là que cet homme a profité pour abuser de ces filles mineures, il y a une semaine.

**Ravin du plateau de Kimwenza : le cardinal Ambongo demande au gouvernement de prendre ses responsabilités.** La route a été engloutie, ainsi que plusieurs habitations et autres infrastructures. Pour l'archevêque de Kinshasa, cette situation est simplement inadmissible. Le danger est réel, renchérit le président de la commission vie consacrée Kimwenza Kindele, le père Jean Mboma. Le cardinal et sa délégation ont fini cette visite à l'Université Loyola du Congo, elle aussi menacée.

**Covid-19 en RDC : 190 nouveaux cas confirmés le 8 janvier,** dont 155 à Kinshasa, 12 au Sud-Kivu, 11 au Kongo Central, 7 au Nord-Kivu, 4 dans le Haut-Katanga et 1 au Lualaba, ont été enregistrés vendredi 8 janvier. Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés dans les CTCO n'a été enregistré et aucune nouvelle personne n'est sortie guérie des CTCO, ni parmi les personnes suivies à domicile, note le même document. Depuis le début de l'épidémie le cumul des cas est de 18.158 cas confirmés, 610 décès et 14.743 personnes guéries.

**Le HCR est préoccupé par le déplacement de milliers de Centrafricains après les élections** présidentielles et législatives du 27 décembre. Ces violences ont déjà forcé plus de 30 000 personnes à fuir vers des pays voisins, au Cameroun, au Tchad, en RDC et au Congo. Par ailleurs, l'instabilité a généré des dizaines de milliers de déplacés internes. Selon le HCR, 24 196 personnes ont ainsi traversé le fleuve Ubangui, pour rejoindre les provinces du Bas-Uélé et du Nord-Ubangui en RDC. Au moins 15 000 d'entre elles sont arrivées dans le village de Ndu, à la suite des attaques dans les villes de Damara et Bangassou les 2 et 3 janvier. Les arrivées dans le village de Ndu, qui compte 3500 habitants, mettent à rude épreuve les ressources et les familles d'accueil.

**Beni : les 20 personnes interpellées lors de la manifestation des motocyclistes libérées.** Elles étaient accusées de troubles à l'ordre public lors de la manifestation des conducteurs des motos taxis qui protestaient contre le paiement des plaques d'immatriculation dans la ville de Beni. Leur libération est intervenue sans aucune amende. Les 40 motos saisies lors de ces mêmes manifestations ont été également remises à leurs propriétaires, précise la même source.

**Libération du DG de la SOCCOC : l'association des pétroliers se réjouit, l'ODEP et l'ACAJ dénoncent.** Le président de l'Association des pétroliers salue la libération du directeur général de la Société congolaise de construction (SOCCOC), Modeste Makabuza. Une libération intervenue vendredi 8 janvier à la suite d'une grâce présidentielle, après 10 mois de détention à la prison centrale de Makala à Kinshasa. Sa société était accusée de détournement des fonds des travaux de construction des routes à Goma et Bukavu, dans le cadre du programme des 100 jours initié chef de l'Etat. Cette libération va faciliter la suite des travaux d'asphaltage d'une trentaine de km à Goma et Bukavu, dans le cadre du programme des 100 jours du Chef de l'Etat.

**Beni : arrestation d'une combattante ADF à Lume.** Âgée d'environ 20 ans, cette combattante a été maîtrisée par les gardes de parc et remise aux Fardc. Après interrogatoire, la combattante ADF, épouse d'un autre ADF, a révélé l'intention

de leur groupe d'attaquer l'agglomération de Lume entre le 8 et le 9 janvier. L'armée, qui a pris au sérieux cette menace, a dépêché dans la soirée de ce même vendredi les militaires du 313<sup>e</sup> bataillon pour renforcer les troupes sur le terrain. Des jeunes du milieu, apparemment drogués, ont incendié le véhicule du commandement déployé dans cette localité et le commandant bataillon a subi des menaces de la part de certains de ces jeunes.

**Lubero : au moins 300 familles vivent sans assistance et dans des conditions difficiles à Kamandi-Gite.** Les maisons des victimes ont été inondées par des eaux du lac Édouard qui ont débordé. Le président de la société civile de Kamandi-Gite, dit ne pas comprendre par quel phénomène les eaux du Lac Edouard continuent de déborder jusqu'aujourd'hui. Plusieurs maisons se sont écroulées et les biens des victimes ont été détruits. La même source indique que nombreux parmi les enfants dont les familles sont hébergées dans des églises sont déjà atteints du paludisme faute de moustiquaires imprégnées d'insecticide.

### **Dimanche 10 janvier.**

**Tshopo : 4 morts dans le naufrage d'une baleinière à Kisangani.** Cette embarcation quittait Kisangani pour Basoko à environ 270 km de Kisangani, en aval du fleuve. L'on compte aussi plus de 160 rescapés, une dizaine de disparus ainsi que plusieurs marchandises englouties dans les eaux du fleuve. Cette baleinière avait pris à son bord plus de deux cents passagers ainsi que diverses marchandises. Probablement sous le poids de sa cargaison, cette embarcation n'a pas réussi à quitter le beach témoigne l'un des rescapés :

**Arrestation de Roger Lumbala : les notables de Bafwasende vont fournir les éléments de preuve à la justice française.** «Lumbala a possédé Bafwasende comme la République de Bafwasende avec son gouvernement et c'est de là qu'il a commencé ses crimes avec deux grandes expéditions punitives qu'il a organisées à Bafwasende. Donc au mois de décembre 2000, il a déployé ses troupes vers Kondolole. Il y a eu tellement des crimes, il a tué les gens. La 2<sup>e</sup> expédition punitive qu'il a organisée c'était à Opienge dans l'intention d'aller récupérer toutes les carrières minières d'exploitation artisanale qui appartenaient aux fils du terroir et qui a occasionné même la naissance des groupes de milices qui faisaient défense à Bafwsaende », allègue Philippe Aluta, l'un des notables de Bafwasende

**Les députés provinciaux réclament le paiement de 11 mois des arriérés de leurs émoluments.** Regroupés dans un collectif, ils dénoncent le non-paiement de 11 mois de leurs émoluments. Le collectif des députés s'insurge également contre les ingérences intempestives du ministre de l'Intérieur dans le fonctionnement des assemblées provinciales.

**Ituri : 2,5 millions USD pour la restauration de la paix dans le territoire de Djugu.** Ce projet va s'étendre sur toute l'étendue du territoire de Djugu en proie depuis plusieurs années à l'activisme des groupes armes dont Codeco. Selon l'ONG Cordaid et l'un des organisateurs de cette activité, ce projet compte restaurer l'autorité de l'Etat dans toutes les localités où les miliciens commettent des exactions contre la paisible population. Ce projet consiste notamment à la construction d'un tribunal de paix ainsi qu'un Bureau de la police à Kpandroma et ce projet prévoit également des activités de sensibilisation pour la promotion de la culture de la paix et la cohabitation pacifique.

**Après la libération d'Eddy Kapend, l'ONG Justicia Asbl souhaite la vérité sur la mort de LD Kabila.** « Les procès qui ont été organisés en 2003 ayant donné lieu à l'arrestation des plusieurs personnalités « impliquées dans l'assassinat de notre héros national Mzee Laurent-Désiré Kabila » sont des procès qui n'ont pas livré tous leurs secrets. Donc aujourd'hui le désir du peuple congolais c'est de savoir tous les secrets autour de l'assassinat de l'un de nos présidents et nous estimons que toutes les voies de droit seront explorées pour qu'on puisse rouvrir le procès et éventuellement pour connaître qui ont fait quoi et pourquoi les gens ont purgé 20 ans en prison », a expliqué le président de cette ONG Justicia.

**Goma: un incendie consume des quincailleries, restaurants et une église au quartier Les Volcans,** dans la nuit de samedi à ce dimanche 10 janvier. Un incendie qui survient environs deux mois seulement après un autre qui a touché ce même secteur.

**Bukavu : 1 mort et plusieurs maisons détruites dans un incendie dans la commune d'Ibanda,** qui s'est produit dans l'avant-midi de ce dimanche 10 janvier à Irambo au quartier Nyalukemba. Selon le président de la société civile urbaine de Bukavu, une femme à mobilité réduite est morte car elle n'a pas pu se déplacer rapidement pour fuir les flammes.

**Butembo : la coordination des forces vives du Nord-Kivu plaide pour la sécurisation de la route Beni-Kasindi.** « C'est pratiquement depuis le début de cette année que la route Beni-Kasindi n'est plus fréquentée par les camionneurs. Et cela, à la suite de l'insécurité grandissante. Et surtout à cause des incidents qu'ils ont connus sur terrain. Voilà pourquoi

nous pensons que les autorités militaires, les autorités politico administratives doivent faire tout pour ouvrir la route pour qu'elle soit fréquentée. Au même moment, lorsque les camionneurs ne fréquentent pas cette route, les habitants qui sont dans ce coin qui devraient chercher asile ailleurs ne savent plus se déplacer dans des endroits qu'ils supposent sécurisés. Dans un premier temps, on peut utiliser le système de convoi des véhicules ou on peut cantonner à chaque cinquante mètres des positions des militaires pour parer à cette éventualité, pour permettre à ce que les usagers de la route la fréquentent aisément », explique le vice-premier président de la coordination des forces vives du Nord-Kivu Edgard Mateso Katembo.

**Nord-Kivu : 6 gardes de parc tués dans une attaque à Kabuhendo**, ce dimanche 10 janvier matin dans l'attaque de leur campement par des combattants Maï-Maï. Ces gardes dont l'âge varie entre 25 et 30 ans ont été tués autour de 9h dimanche matin. Ils étaient dans la zone pour assurer la surveillance et la protection de la clôture électrique, érigée pour d'une part empêcher les animaux de quitter le parc pour détruire les cultures des paysans et d'autre part empêcher les paysans d'aller cultiver vers le parc. Ces victimes viennent s'ajouter au nombre de 21 gardes de parc tués l'année dernière dans le parc des Virunga. L'administrateur du territoire de Rutshuru indique que ce sont deux groupes Maï-Maï, l'un basé à Binza et l'autre venu de Chanika qui ont attaqué les gardes de parc. Trois combattants Maï-Maï ont été tués dans les échanges des tirs.

### Lundi 11 janvier.

**Félix Tshisekedi déterminé à ramener la paix, affirme le gouverneur Carly Nzanzu.** « La question de la province du Nord-Kivu, spécialement la question de Beni, préoccupe au plus haut niveau le Chef de l'Etat. Il est engagé à mobiliser toutes les forces congolaises, tout le peuple congolais pour que nous puissions gagner la guerre contre les [rebelles ougandais des] ADF ». Il précise que déjà sur terrain, les Fardc viennent de reprendre plusieurs localités des mains des rebelles.

**Lomami: fin de dépôt des candidatures pour 3 postes au bureau de l'assemblée provinciale.** Trois postes sont à pourvoir, à savoir le rapporteur, le rapporteur adjoint, ainsi que le questeur. Selon le calendrier, les élections sont programmées pour mercredi 13 janvier, afin de remplacer les trois membres du bureau, déchus le 24 décembre 2020, par une motion incidentielle introduite par le député Jonas Tshitoko. Il leur a reproché la mauvaise gouvernance, les blocages des contrôles parlementaires en complicité avec l'exécutif provincial, la non-retransmission des Plénière en direct et l'incompétence notoire.

**Ituri : l'armée repousse des tentatives d'incursion des miliciens à Bunia.** Des combats se déroulent depuis samedi 9 janvier, entre les Fardc et les miliciens FPIC sur plusieurs fronts notamment à Lengabo, vers Nyakeru et Mwangi à la périphérie de Bunia. Ces hommes armés cherchent à tout prix à entrer dans la ville, mais ils sont repoussés par l'armée. Dans la même nuit, des tirs nourris ont été entendus dans plusieurs quartiers de la ville. Pendant ce temps à Bunia, plusieurs coups de feu ont été entendus la nuit dernière aux quartiers Kindia, Hoho, Kolomoni, Bigo et Mudzipela. Selon certains habitants, des miliciens se seraient déjà infiltrés dans la ville pour préparer leurs assauts. La ville de Bunia est enclavée suite à l'activisme des miliciens de la FPIC. Sur le tronçon Bunia-Kasenyi au bord du lac Albert, le trafic des véhicules et des motos est suspendu depuis samedi, car des combats se déroulent dans la zone. Même constat sur le tronçon Bunia-Komanda-Beni à cause de la présence des miliciens vers Lengabo à moins de cinq kilomètres de Bunia. De nombreux commerçants se disent asphyxiés.

**La Monusco ferme sa base opérationnelle de Lusenda à Fizi.** Sur place à Lusenda, l'équipe de la Monusco a organisé une réunion avec le représentant du chef du secteur de Tanganyika, le chef de groupement Balala Nord et le commandant des forces de Nations Unies sortant. Les parties prenantes ont été informées de la situation sécuritaire de la région qui a été déclarée relativement calme mais interrompue par des cas sporadiques de pillage sur la route nationale numéro cinq. Ces cas d'insécurité sont perpétrés par des groupes armés en provenance des moyens plateaux de Majaga et d'autres mouvements de groupes armés. Les chefs locaux ont fait savoir la crainte des réfugiés burundais et des communautés environnantes sur la reprise des incursions des groupes armés dans le village au départ des forces onusiennes.

**Covid-19 au Kwilu : les prestataires de santé absents dans les points d'entrée.** « Le constat est tellement amère, nous avons ici dans la ville de Bandundu aux points d'entrée, et sur les onze, nous n'avons que deux points d'entrée où les agents de santé exercent leur travail, et sans matériel, sans équipements », a indiqué Brunel Ndombe. L'absence de ces prestataires et des dispositions pratiques constituent un danger pour la population de Bandundu. En effet, les voyageurs qui viennent de Kinshasa entrent dans cette ville sans être testés. Il redoute des contaminations à la Covid-19 si rien n'est fait.

Avec cette deuxième vague de la Covid-19 dans le pays, dans un proche délai, Brunel Ndombe pense que ce manque de contrôle risque d'être à la base de plusieurs cas de contamination, dans la ville de Bandundu.

**Kinshasa : l'ONG Accomplissement assiste 80 orphelins et veuves pour les festivités de Nouvel an.** Cette cérémonie organisée dimanche 10 janvier, avait pour objectif d'offrir de la nourriture à ces personnes vulnérables pendant les festivités de Nouvel an. Il y a encore de l'espoir pour 22 veuves, 32 orphelins et enfants abandonnés, ainsi que 30 filles-mères. Ces personnes qui manquent nourriture, habits et logements. Le coordonnateur de cette association, indique son ONG a reçu de la part de la Fondation Denise Nyakeru du riz, du sel de l'huile, semoule, des savons et des cache-nez. Au-delà du repas, la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi a pris en charge les filles-mères pour apprendre la coupe et couture. Elle a aussi décidé de scolariser quelques enfants jusqu'à l'obtention du Diplôme d'Etat. L'ONG Accomplissement est située à Kimwenza, dans la commune de Mont-Ngaliema. Son objet social est la réintégration socio-scolaire et la prise en charge des personnes vulnérables. Mais elle rencontre plusieurs difficultés financières.

**Manifestation des jeunes contre l'insécurité à Beni.** Les activités socioéconomiques ont été perturbées tôt lundi 11 janvier, à la suite de la manifestation des jeunes du groupe de pression Véranda Mutsanga. Ces derniers ont décrété trois jours de manifestations pour décrier l'insécurité dans la région et dire non au paiement des plaques d'immatriculation pour les motos-taximen. La police est déployée partout dans la ville pour tenter de remettre de l'ordre. Dans les tracts qu'ils ont distribués à la population et affichés partout dans la ville, les jeunes du groupe de pression Véranda Mutsanga fustigent « les sept ans des massacres » à Beni ainsi que la décision des autorités concernant l'achat de la plaque d'immatriculation.

**Les ministres provinciaux non payés depuis 14 mois.** Le ministre provincial de la communication et porte-parole du gouvernement provincial de la province de Lomami, dénonce une politique de deux poids deux mesures. Il sollicite l'implication personnelle du Chef de l'Etat pour décanter cette situation : « Ça ne va pas ! Dans un pays, ou d'autres sont en train quand même de vivre et les autres ne vivent pas. Qui peut supporter 14 mois ? Nous avons des enfants, nous avons des femmes. Nous sommes des locataires. Et nous sommes maintenant ridiculisés même par les bailleurs. Et nous n'avons pas de poids devant la population puisque nous sommes en train de mendier partout pour emprunter. Ça ne va pas ! » Selon lui, même les députés provinciaux ne sont pas payés. « On a dit que 'le peuple d'abord'. Mais on ne parvient pas à considérer aussi les provinces. On nous a promis, on pensait que ça va marcher. Jusqu'aujourd'hui, ça ne va pas », se désole-t-il

**Butembo : levée de la grève des taximen-motos.** La grève des chauffeurs de taxis-motos a été aussitôt levée ce lundi 11 janvier, après une rencontre tenue à la mairie entre le ministre provincial du Nord-Kivu en charge de transport et les responsables des associations de mototaxis. Les parties prenantes se sont accordées sur la restitution des motos saisies vendredi dernier par la police lors du bouclage, le paiement des factures des soins médicaux pour les taximen blessés et la réparation des motos endommagées. Un moratoire d'un mois est cependant accordé aux taximen-motos pour acheter la plaque minéralogique.

**Suspension du maire de Bukavu.** Le maire de Bukavu est suspendu préventivement de ses fonctions par le gouverneur de province du Sud-Kivu. Il est reproché au maire la mauvaise gestion administrative et financière, la vente des maisons de l'Etat ainsi que la non-maîtrise de l'insécurité et des cas d'incendie des maisons dans la ville de Bukavu.

**Refus d'utiliser les moustiquaires imprégnées à Moanda.** Ces moniteurs indépendants ont pour mission de s'assurer que les moustiquaires imprégnées sont distribuées effectivement à tous les ménages bénéficiaires et d'identifier les insuffisances dans la mise en œuvre de cette campagne de distribution. Ils rapportent que, dans bon nombre des ménages disséminés dans les douze aires de santé de Moanda où ils ont enquêté, les moustiquaires reçues ne sont pas utilisées jusque-là. Préoccupé par ce constat, le médecin chef de zone de Moanda, demande à la population d'utiliser les moustiquaires 24 heures seulement après les avoir exposées sous l'ombre pour leur aération. Il assure que ces moustiquaires ne causent aucun tort à la santé.

**Mardi 12 janvier.**

**597 cas de malnutrition sévère enregistrés en 2020 dans la zone de santé de Bandundu.** L'infirmier superviseur chargé de la nutrition dans cette zone de santé, indique que plusieurs facteurs sont à la base de cette situation qui prend des allures inquiétantes. Il cite notamment l'ignorance des mères, qui ne respectent pas l'allaitement maternel exclusif, l'insécurité alimentaire dans les ménages et les mauvaises pratiques culinaires. Parmi ces 597, il y a eu 123 guéris, soit 20% et 52 décès qui représentent 8%. La tranche d'âge la plus touchée reste celle comprise entre 6 mois à 5 ans, avec 422 cas.

**Kwilu : 5 morts dans un accident de circulation à Gungu, et douze blessés graves.** Un bus, qui provenait de Kinshasa et se rendait à Tshikapa, s'est renversé. Le président de la société civile du territoire, estime que l'excès de vitesse et le manque des panneaux de signalisation à cet endroit, qui est une descente à double virage, seraient à la base de cet accident mortel.

**Uvira : la présence du groupe armé Gumino dans les Haut plateaux restreint le mouvement des déplacés.** Les mouvements de ces déplacés deviennent de plus en plus restreints à la suite de la présence permanente des éléments du groupe armé coalisé Gumino tout autour du camp des déplacés. Plus de 130 ménages sur 748 ont déjà quitté le camp en l'espace de dix jours. Ils se sont dirigés vers d'autres milieux plus sécurisés dont Kipupu, Milimba, Lulenge, Kateja, Maheta, Masango, Rubuga et d'autres vers Uvira. Ceux qui sont restés sur place ne savent encore où aller. « Eloignez de nous les éléments de Gumino et nous allons cultiver nos champs et nous aurons à manger ».

**Assemblée nationale : la plénière adopte le calendrier de la session extraordinaire dans un climat tendu,** entre les députés du Front commun pour le Congo (FCC) et ceux de l'Union sacrée. Le contrôle parlementaire, le projet de loi de ratification ainsi que l'installation du Bureau définitif de l'Assemblée nationale sont les trois points retenus, en dépit de la forte protestation des députés du FCC. Pour apaiser les deux camps, le président du bureau d'âge Christophe Mboso Nkodia a apporté des explications sur les questions qui suscitent les tensions au sein de l'Assemblée Nationale.

**Lutte contre Covid-19 à Butembo : les autorités sanitaires inquiètes du faible engagement communautaire.** Le chef intérimaire de la Division provinciale de santé basé à Butembo fait remarquer qu'au Nord-Kivu, 10 nouveaux cas de coronavirus ont été enregistrés par la Division provinciale de la Santé antenne de Butembo au cours de la semaine dernière. Il affirme que la ville de Butembo cumule à ce jour 205 cas dont 127 dans la zone de santé de Butembo et 78 dans la zone de santé de Katwa. «Le grand défi, c'est le faible engagement communautaire. Ça, c'est vraiment le problème le plus crucial et là j'en viens encore appeler à toute la communauté, nos frères et sœurs : faisons un effort pour respecter les mesures barrières». **Covid-19 : 211 nouveaux cas confirmés et 6 décès enregistrés le 11 janvier en RDC.** Ce qui fait que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 19.706 cas confirmés. Au total, il y a eu 624 cas confirmés et 14.766 personnes guéries. **Félix Tshisekedi et Denis Sassou ont salué le lancement des campagnes de vaccination** contre le Covid-19 à travers le monde et ont appelé à plus de solidarité envers les pays en développement, afin que l'ensemble de la population mondiale ait accès aux vaccins anti-Covid.

**Maniema : 62 décès suspects enregistrés en 8 jours à Bikenge.** Du 1er au 9 janvier, 62 personnes sont mortes notamment de la fièvre, rapportent le chef de secteur de Mulu et le médecin chef de zone de Kunda. Ils appellent à une intervention urgente des autorités. Cette situation entraîne pour les malades la fièvre récurrente, l'anémie et la déshydratation. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés, renseignent les sources médicales.

**Félix Tshisekedi et Denis Sassou préoccupés par l'activisme des groupes armés et des pertes en vies humaines.** C'est ce qu'indique le communiqué de presse sanctionnant la fin de la visite de travail du Président Félix Tshisekedi à Oyo du 9 au 11 juillet. Ils ont appelé l'attention de la Communauté internationale à redoubler d'efforts en vue de la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région. Le Président Denis Sassou a encouragé le Président Félix-Antoine Tshisekedi à privilégier le dialogue et la concertation, en vue de consolider un climat nécessaire à la paix et au développement de son pays ».

**Lubumbashi : un véhicule transportant l'argent des changeurs de monnaie braqué.** La scène s'est déroulée non loin de la Place de la poste. D'après des témoins, des individus armés ont ouvert le feu sur un véhicule transportant de l'argent des changeurs de monnaie. Ils en ont blessés certains avant d'emporter une importante somme d'argent et de s'enfuir.

**L'affairisme des officiers militaires et policiers à la base de l'insécurité dans l'Est de la RDC (Gratien Iracan).** « Il y a beaucoup d'informations qui remettent en cause la collaboration entre les officiers militaires, de la Police et de différentes positions des groupes armés dans toute cette partie de l'Est. Il y a des échanges sur le terrain, des ventes des munitions et armes de guerre, de planification commune, d'affrontements spectaculaires dans le but d'obtenir des frais du gouvernement. Il y a des trahisons des positions militaires pour permettre aux groupes armés de s'approvisionner en logistique militaire. Des opérations financières retournent autour des vivres et médicaments pour les fournisseurs », a dénoncé le député de l'Ituri. Il invite l'auditorat militaire à se saisir de la situation. Il plaide aussi pour une enquête parlementaire afin de consolider cette action de pacification de la RDC.

**Nord-Kivu : un député provincial alerte sur une rébellion en gestation,** dans la province du Nord-Kivu, notamment dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo, Beni et Lubero. Depuis quelques semaines, des attaques sur les civils se multiplient et un mouvement d'hommes armés, qu'on croit appartenir aux troupes étrangères, est de plus en plus dénoncé. Ce député estime qu'en ce moment, le rôle que joue la Monusco devrait aider à renforcer le renseignement militaire et atténuer l'impact de cette insécurité sur les civils.

**Ituri : 5 morts dans les combats entre deux factions de Codeco à Ritsi.** Selon des sources locales, les deux parties se rejettent la responsabilité d'avoir provoqué les hostilités. Ce mardi matin, des crépitements de balles sont de nouveau entendus au village Shadda dans la même région. Les combats entre ces deux factions ont éclaté vers 8 h 30 locales. C'était dans l'objectif de déloger l'autre groupe armé dans cette entité. Il s'en est suivi un accrochage entre les deux parties. Bilan : cinq morts parmi les belligérants et huit blessés enregistrés dans chaque camp, affirment des sources sécuritaires. Plusieurs maisons ont été également incendiées par les belligérants aux localités Dimuhapana et Galangu toujours dans la même région.

**Lomami : les députés provinciaux dénoncent l'immixtion de Kinshasa dans la politique interne de la province.** Le collectif composé de 11 députés provinciaux sur les 26 que compte cet organe délibérant dénonce les manœuvres politiques tendant, selon eux, à soumettre les fonctionnements de ces deux institutions à un préalable avis de certains acteurs politiques de « Nous députés provinciaux de Lomami, rassurons l'opinion tant provinciale que nationale, de notre ferme détermination de faire aboutir la session extraordinaire de Janvier en dépit des conditions sociale et politique défavorables à l'instar de 11 mois e non payement des émoluments », note le député provincial Jean Claude Lubamba élu de la ville de Mwene Ditu.

**77% des Congolais estiment 2021 sera meilleure (Sondage).** « En effet, 77% des personnes interrogées se déclarent optimistes pour la RDC en 2021 contre 15% qui estiment qu'il n'y aura aucun changement et 8% qui pensent que la situation sera pire en 2021 », note le rapport. Selon les personnes interrogées, les différentes initiatives prises par le Chef de l'État congolais, Felix Antoine Tshisekedi, augurent un espoir de lendemains meilleurs pour la RDC. Ils évoquent notamment la décision de créer l'Union sacrée de la nation en vue d'une nouvelle majorité parlementaire, après la fin de la coalition FCC-CACH, et l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement.

**Maniema : deux morts lors d'une embuscade tendue à un véhicule de commerçants à Kako.** D'après la société civile de Lukolo, les coupeurs de route ont tendu leur embuscade à un camion de commerçants tout près de la localité Kasko sur la RN5. La bande était constituée de trois individus armés. Fort heureusement pour les commerçants, il se trouvait un soldat Fardc à bord de ce véhicule. Parmi les trois assaillants, deux ont été abattus par ce militaire. Le troisième a été blessé.

**La SAJECK déplore l'insécurité récurrente au Sud-Kivu.** Selon la Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique, électorale et la promotion des droits de l'homme au Sud-Kivu (SAJECK) le mois de décembre a été marqué par une insécurité grandissante sans pareille. Au total, 48 personnes ont été tuées, 71 maisons attaquées par des bandits armés, 14 véhicules braqués, 17 cas d'enlèvements et 17 cas de lynchage au cours du mois de décembre 2020, a détaillé la SAJECK. « La province du Sud-Kivu ne serait-elle pas devenue un abattoir humain ? », s'interroge l'ONG. Malgré l'ampleur inquiétante de l'insécurité au Sud-Kivu, l'inaction continue à caractériser les autorités à différents niveaux.

**Création d'une réserve mondiale de vaccin contre Ebola.** Une réserve d'urgence mondiale de 500.000 doses de vaccin contre le virus Ebola sera créée pour répondre rapidement à de futures épidémies, a annoncé mardi 12 janvier l'Alliance des vaccins Gavi, un partenariat entre les secteurs public et privé qui a contribué à immuniser la moitié des enfants de la planète contre des maladies parmi les plus meurtrières. Les pays à faibles ou moyens revenus pourront accéder gratuitement à cette réserve, a indiqué l'organisation internationale basée à Genève. Ces pays bénéficieront aussi d'un soutien pour les coûts opérationnels de l'organisation d'un programme de vaccination. Les doses seront stockées à Bâle, en Suisse. Plus de 300.000 personnes ont été vaccinées au cours d'épidémies d'Ebola dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri, en République démocratique du Congo. Cette campagne de vaccination a mis fin en juin 2020 à deux années de crise.

**Mercredi 13 janvier.**

**Non payés, les députés provinciaux demandent l'implication de Sylvestre Ilunga.** Le collectif de députés provinciaux de la RDC s'insurge contre la décision du ministère des Finances de ne plus payer les émoluments de 2020, de tous les députés provinciaux. Dans un point de presse tenu mardi 12 janvier à Kinshasa, Blanchard Takatela, député provincial du Kwilu et porte-parole de ce collectif, demande l'implication personnelle du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, afin qu'ils rentrent dans leurs droits. Les Ordres de paiement (OP) de l'année passée « sont tombés caducs. Alors, le ministère ne sait plus rien faire. Nous avons décidé de voir le Premier ministre, qui doit instruire le ministère des Finances en procédure d'urgence pour qu'il puisse nous payer. Ce qui est très grave », poursuit-il. Ce cri de détresse intervient après celui des ministres provinciaux de toutes les vingt-six provinces de la RDC, qui réclament le paiement de quatorze mois de salaires.

**Jimmy Kighoma : « Les droits de la population ne doivent pas être violés lors de nos manifestations ».** Le premier jour de manifestation du groupe de pression de la Véranda Mutsanga a entraîné la paralysie des activités socioéconomiques presque toute la journée, lundi 11 janvier 2021, à Beni au Nord-Kivu. Pour le responsable de cette structure urbaine de la

jeunesse, les manifestations doivent se passer sans casses, en respectant les droits de la population. « Aucune activité ne peut être interdite pour les jeunes. Tout ce que nous leur recommandons, c'est de se respecter et de respecter les biens d'autrui, et de ne pas être aussi violents dans les activités qu'on mène en faveur de la paix », a indiqué Jimmy Kighoma.

**Lubero : la société civile plaide pour la restauration de l'autorité de l'Etat au sud du territoire.** John Kambale Binakosa, coordonnateur de l'Association des jeunes et adultes pour le développement rural et urbain (AJADERU) basée à Lubero, rappelle que c'est depuis le début de cette année que la situation sécuritaire est redevenue volatile au sud du territoire de Lubero, après les affrontements entre deux groupes armés, à savoir le NDC/Rénové et le Mai-Mai de Kabidon. Nous demandons aux FARDC de se déployer dans tous les villages du territoire de Lubero, surtout dans les groupements Itala, Tama et Musindi qui sont sous menace des groupes armés », plaide John Kambale Binakosa.

**Les écoles ne sont pas équipées pour des enseignements à distance prévient un élu.** Pour cet élu de Bokungu dans la province de la Tshuapa, cette perspective à laquelle se penche le ministère de l'EPST, pour pallier à la question de l'enseignement pendant la pandémie de la Covid-19, va non seulement à l'encontre de la constitution, mais également, défavorise plusieurs contrées et familles qui n'ont pas les dispositions adéquates.

**Lambert Mende explique pourquoi il rejoint Félix Tshisekedi.** Le leader de la Convention des Congolais unis (CCU) et député du Sankuru explique pourquoi il quitte le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila : « Nous avons décidé d'apporter notre appui à cette coalition gouvernementale élargie pour mettre fin à la crise politico-institutionnelle qui freine depuis plusieurs mois l'émergence de la RDC. Nous voulons contribuer au rétablissement de la cohésion nationale et à l'éradication du climat délétère provoqué par les polémiques stériles et fratricides qui menacent nos intérêts nationaux. » Le regroupement CUU et Alliés affirme son souci « de prendre part activement dans ce cadre à l'élaboration d'un programme de gouvernement dédié à l'enracinement de L'Etat de droit, au renforcement de la souveraineté nationale, d'une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle et à la lutte contre les antivaleurs de corruption et de tribalisme, de concert avec le Chef de l'Etat, conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution. »

**Kinshasa : le non-respect des décisions prises par les autorités, principale cause de l'explosion des cas de Covid-19.** « En une semaine, la RDC a enregistré plus de mille cas de contamination au coronavirus et 15 morts », alerte le ministre du Budget Jean-Baudoin Mayo, membre du Comité de conjoncture économique du gouvernement. La raison principale est le non-respect par la population des décisions prises par les autorités notamment le couvre-feu et l'interdiction d'organiser les fêtes et autres deuils. Le Comité de conjoncture économique du gouvernement invite la population au respect strict des gestes barrière. « C'est seulement à ce prix-là que le pays peut réduire le nombre des nouvelles contaminations », affirme-t-il.

**Pétitions contre le bureau d'âge : sanction du non-respect des textes pour le FCC, aberration juridique pour l'USN.** A en croire, les 140 pétitionnaires, membres du Front Commun pour le Congo, le bureau d'âge s'est distingué par la violation des textes régissant l'Assemblée nationale en se donnant des pouvoirs excessifs. D'où, la nécessité de le déchoir par ces trois pétitions, explique François Nzekuye du PPRD : « Ce bureau est caractérisé par une dictature inadmissible. Ensuite, le bureau Mabunda a laissé 3 millions USD à la banque et ce bureau exige au gouvernement 12 millions USD pour organiser la session extraordinaire. Nous estimons que toutes ces raisons sont suffisantes pour nous débarrasser de ce bureau ». En réaction, les députés membres de l'Union sacrée pour la Nation (USN) qualifient cette démarche de distraction et de non évènement. Car, selon eux, aucune disposition de la Constitution ni du règlement intérieur ne prévoit de pétition contre un bureau d'âge. Dans une mise au point signée par son rapporteur Gaël Busa, le bureau d'âge de l'Assemblée nationale affirme qu'il n'a pas été saisi de ces pétitions déposées contre ses membres et ces pétitions visent à perturber le déroulement de la session extraordinaire.

**Les Fardc lancent la traque des Mai-Mai Buhirwa dans les moyens plateaux de Lemera.** Les commandos du 341e bataillon des Fardc mènent ces opérations contre les Mai-Mai Buhirwa coalisés aux rebelles burundais du FNL. Les Fardc ont arrêté plusieurs suspects travaillant de mèche avec les assaillants à Lemera et les ont conduits vers Luvungi. Deux soldats loyalistes ont été tués et deux autres grièvement blessés dans ces affrontements, signalent des sources sécuritaires.

**Kananga : « le prolongement des vacances va perturber le calendrier », (promoteur d'une école).** Il redoute que le prolongement des vacances de fin d'année perturbe le calendrier scolaire 2020-2021. Annoncée pour le 5 janvier par le ministre de l'EPST, la rentrée des classes a été postposée sur proposition du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Coronavirus pour éviter que les écoles se transforment en foyers de contamination.

**La gestion de la gratuité souffre d'un déficit de leadership au sein du secteur éducatif (Cenco),** caractérisé par des actions de court terme, l'absence de vision, de planification et de budgétisation dans la durée. Plusieurs instructions du ministère de l'EPST et du secrétariat général ont visé les effets et non les problèmes de fond et, dans certains cas, ils ont eu pour conséquence d'ouvrir des brèches défavorables à la bonne gestion et à la consolidation de la gratuité. Les informations glanées par la Cenco renseignent que l'Eglise catholique en RDC gère au moins 40.851 (16,1%) enseignants nouvelles unités (NU) et non payés (NP) dont 566, soit 33% à l'école primaire, qui travaillent sans être payés par l'Etat. « Une situation qui ne peut pas laisser indifférents les pasteurs, car ces enseignants sont des parents qui ont aussi beaucoup des charges à leur actif ». La Cenco recommande aussi de réformer en profondeur le SECOPE pour garantir la traçabilité et la transparence dans la gestion des fonds mis à sa disposition par le Trésor public pour la paie des enseignants et revoir le contrat avec les institutions financières chargées de la paie des enseignants. « Revoir la rémunération des enseignants en tenant compte du coût de la vie : logement et transport en milieu urbain et prime de brousse pour les enseignants des milieux ruraux, conformément au Statut des Carrières au sein des services publics. Le montant du premier palier, à savoir 170\$ est devenu insignifiant par rapport au coût de la vie, surtout en ville. Augmenter les frais de fonctionnement des écoles et des Bureaux Gestionnaires. »

**Le maire de Kindu suspendu pour avoir autorisé une marche,** pacifique de collectif des femmes du Maniema. La suspension préventivement est accompagnée de l'ouverture d'une action disciplinaire à sa charge par le ministre provincial de l'intérieur, sécurité et ordre public, Afani Idrissa Mangada. Ce dernier reproche aussi au maire de n'avoir pas informé l'autorité provinciale de l'organisation de cette marche et de la passivité qui traduit une complicité.

**Finances publiques : la RDC a enregistré un déficit de 489,5 millions USD en 2020.** Mais les appuis budgétaires du FMI, de la BAD et l'emprunt par le gouvernement sur le marché financier local par le biais des bons du trésor ont permis de combler ce déficit, a indiqué mardi 12 janvier le comité de conjoncture économique du gouvernement, réuni autour du Premier ministre. Le comité note aussi que la production minière en 2020 était meilleure qu'en 2019. La RDC a produit plus de 1 587 000 tonnes de cuivre en 2020 contre plus de 1 420 000 tonnes en 2019. La production du cobalt en 2020 était de 85 855 tonnes contre 77 963 tonnes en 2019. Le comité de conjoncture économique appelle le gouvernement à bien appliquer la fiscalité, comme le veut le code minier pour en tirer réellement profit.

**Beni : 5 morts dans une nouvelle attaque des ADF à Bahatsha.** Selon les sources militaires une compagnie, qui se rendait en renfort à Kikingi, est tombée dans une embuscade tendue par ces rebelles des ADF au niveau de Bahatsha à 4 km de Mwenda. Plusieurs sources concordantes parlent de cinq morts, soit deux combattants ADF et trois militaires Farcd dont le commandant de cette compagnie. Cette embuscade de Bahatsha vient s'ajouter à la liste d'attaques des ADF qui sont revendiquées par l'Etat Islamique en Afrique centrale sur ses canaux de communication.

**Beni : 3ème jour des manifestations des jeunes contre l'insécurité.** La ville de Beni (Nord-Kivu) a connu mercredi 13 janvier la troisième journée consécutive d'une série de manifestations déclenchées par le groupe de pression de la Véranda Mutsanga pour dénoncer l'insécurité dans le secteur de Rwenzori. Ils s'opposent également à la décision du gouvernement sur l'achat des plaques d'immatriculation des motos sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu. Ils réclament aussi le départ sans condition de l'entreprise Esco-Kivu, qu'ils accusent de transport illicite de cacao. Une vingtaine de camions d'Esco-Kivu ont été stoppés à la cité frontalière de Kasindi. La police signale l'arrestation de certains de ces manifestants.

**Jeudi 14 janvier.**

**La situation des droits humains s'est dégradée en 2020 (HRW).** « Les autorités congolaises ont réprimé des manifestants pacifiques, des journalistes et des personnalités politiques, tout en utilisant les mesures de l'état d'urgence imposé de façon temporaire en raison de la pandémie de Covid-19 comme prétexte pour endiguer les mouvements de contestation », indique Human rights watch. Le rapport note que des officiers supérieurs connus pour leur implication dans de graves exactions ou sous le coup de sanctions internationales ont également été promus, sapant davantage les perspectives de réforme au sein de l'appareil de sécurité, qui est toujours fermement contrôlé par l'ancien président Joseph Kabila. Des allégations de corruption au sein du cercle rapproché de Tshisekedi ont persisté, rapporte l'ONG américaine.

**Assemblée nationale : les députés pétitionnaires accusent Christophe Mboso de violation de la Constitution.** « La première raison, c'est la violation de la Constitution et du règlement d'ordre intérieur. Et la deuxième raison, c'est la gestion financière de l'Assemblée nationale après Mabunda. Le président Mboso ne donne aucune parole. Il gère seul. De deux, la Cour constitutionnelle décide que Mboso doit terminer le dossier du questeur adjoint et organiser les élections du bureau définitif. Mais lui, il ajoute la ratification et le contrôle parlementaire. Ça n'existe pas », dénonce Joseph Kokoniangi. Le

Bureau d'âge a indiqué hier n'avoir été notifié d'aucune pétition, son service courrier n'étant pas fermé. Il promet par ailleurs de porter plainte contre l'huissier de justice qui aurait réceptionné lesdites pétitions.

**Ituri : la CRDH alerte sur la présence des Maï-Maï lourdement armés en territoire d'Ituru.** Selon l'organisation Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH) ces hommes armés sont venus de la province voisine du Nord-Kivu, territoire de Beni, pour s'installer en Ituri. La présence de ces rebelles inquiète la population locale qui demande aux FARDC d'intervenir à temps pour les déloger. Ces présumés Maï-Maï sont accompagnés de leurs dépendants et ont progressé dans la localité d'Ahombo avant de s'installer sur la grande colline de Butani près de la rivière Ituri.

**Beni : libération de 53 militaires détenus à la prison centrale Kangbaya pour des faits bénins.** Ils étaient poursuivis pour violation des consignes, outrage au supérieur, dissipation des munitions de guerre, désertion simple, négligence de l'exercice de leur mission et abandon de poste devant l'ennemi. Après leur libération de la prison de Kangbaya, les militaires ont été acheminés au centre d'instruction des FARDC de Nyaleke, situé à 10 km au Nord Est de Beni. Sur place, ils doivent être recyclés avant leur déploiement par le commandement du Secteur opérationnel Sokola 1 Grand Nord.

**Nord-Kivu : la centrale hydroélectrique qui alimente Beni et Butembo touchée par la foudre.** Antony Claverie, chargé des opérations de l'Energie du Nord-Kivu (ENK), affirme que leur système de protection a été endommagé et indique que pour l'instant, ENK est dans la phase de diagnostic et de réparation afin de régler tous les problèmes constatés sur la ligne électrique. Il appelle les abonnés à la tolérance et à la patience. ENK affirme qu'elle est également en contact avec des experts à l'étranger qui ont participé à l'installation de tout ce matériel hydroélectrique pour se rassurer justement de ne pas faire de fausses manœuvres et d'handicaper encore plus le réseau.

**Mbuji-Mayi :** les prix de plusieurs produits manufacturés ont presque doublé. A la Fédération des entreprises du Congo (FEC), cette hausse est justifiée par la loi de l'offre et de la demande. « La demande est très importante et l'offre étant presque nulle, la situation se complique sur terrain compte tenu des difficultés d'approvisionnement, des difficultés d'acheminement. Etant donné que nous sommes pendant la période de pluie, les routes sont presque coupées ». La hausse de produits de première nécessité est venue s'ajouter à celle de transport en commun enregistrée depuis bientôt deux semaines.

**Coronavirus : 3 nouveaux cas au Kasai-Central, 12 depuis le début de l'épidémie.** Pour le ministre de la santé, contrairement à ce qui s'était passé «au début» de l'épidémie, «les gens» n'ont plus peur. «Ils trouvent que la maladie n'est pas aussi mortelle qu'on le croit, ils se permettent tout».

**Lamuka plaide pour la mise en place des unités opérationnelles pour attaquer la racine de l'insécurité.** « Nous sommes venus voir Mme Zerrougui pour lui faire échos du mécontentement de la population. Comme vous le savez, à l'Est du pays, dans l'Ituri mais principalement à Beni, beaucoup de tueries, beaucoup de massacres. La population ne se sent pas protégée par l'armée nationale, par les services de sécurité, mais aussi par la Monusco. Elle demande même que la Monusco puisse s'en aller. Elle a essayé de nous expliquer les efforts que fait la Monusco, mais nous, nous sommes d'avis que ce n'est pas suffisant », explique Adolphe Muzito. Mais la solution durable aux violences enregistrées notamment en Ituri et à Beni, passe par la mise en place des institutions légitimes.

**L'Unicef plaide pour la réouverture des écoles.** Bien que la RDC enregistre une recrudescence de l'épidémie de Coronavirus depuis quelques semaines, l'Unicef appelle le Gouvernement congolais à donner la priorité à la réouverture des écoles et à prendre toutes les mesures de prévention pour rendre les écoles aussi sûres que possible. « Si les enfants sont exposés à une deuxième longue période de fermeture des écoles, les effets se feront sentir pendant plusieurs générations ». Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance rappelle cette déclaration d'Henrietta Fore, sa directrice générale, selon laquelle, « un nombre croissant d'études au niveau international indiquent que les écoles ne constituent pas le principal moteur de la propagation de la pandémie, mais que leur fermeture menace directement le développement, la santé, la sécurité et le bien-être des enfants ».

**TGI Kinshasa/Gombe : Jean-Pierre Bemba réclame à la RDC 7 millions USD de dommages-intérêts.** Le président du MLC réclame des dommages-intérêts pour les préjudices subis à la suite de la destruction de sa villa de Maluku et du pillage de ses biens par des militaires, lors de la guerre qui a suivi la proclamation des résultats de la présidentielle de 2006. Les avocats de l'ancien vice-président de la République ont soutenu que la République est assignée en tant que civilement responsable pour les actes posés par ses préposés, conformément à l'article 260 du Code civil livre III.

**Haut-Katanga : une femme tuée et plusieurs maisons détruites à la suite des pluies à Kamina, Kabongo et Bukama.**

«Une forte pluie diluvienne accompagnée d'un vent violent et des orages vient d'occasionner la mort d'une femme mère de six enfants et de deux blessés graves. Des toitures emportées de plusieurs bâtiments scolaires ainsi que celles de l'institut Luabo et des églises. Jusque la journée de ce mercredi soir plusieurs centaines de maisons sont écroulées ». Cette catastrophe vient s'ajouter à celles qui se sont passées dans le territoire de Malemba Nkulu, Bukama et Kabongo.

**Mongala : la police disperse la marche des partisans du gouverneur déchu.** La ville de Bumba a connu une vive tension mercredi matin à la suite d'une altercation entre la police et quelques partisans du gouverneur déchu Crispin Ngbundu, mécontents de sa déchéance. Aussitôt, la police a quadrillé la zone et dispersé les manifestants. Tout est parti de la lettre et du message officiel du 11 janvier attribués au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, mais publiés sur les réseaux. Ces documents désignent la ministre provinciale du Genre, Marie-Clémentine Sole, pour faire l'intérim du gouverneur jusqu'à l'organisation de l'élection par la CENI.

**15 personnes abattues par des présumés ADF à Irumu.** Quinze personnes ont été lâchement abattues mercredi et leurs corps découpés en morceaux à la machette par des hommes armés identifiés aux rebelles des ADF dans la localité d'Abembi, à plus de 100 km de Bunia sur l'axe Komanda-Luna, chefferie de Walese Vonkutu dans le territoire d'Irumu. Les victimes, composées des enfants et des femmes, ont été surprises dans leur campement par ces rebelles, selon Jackson Ause.

**Goma : report de la 8ème édition du festival Amani.** La 8ème édition du festival Amani n'aura plus lieu du 12 au 14 février 2021 comme initialement prévu. Elle est reportée pour cause d'épidémie de la COVID-19, ont annoncé mercredi 13 janvier à Goma ses organisateurs sur leur site officiel. L'équipe du festival Amani promet d'annoncer une nouvelle date du festival, dès que la situation épidémiologique sera stabilisée.

**Beni : les écoles interdites d'organiser des enseignements clandestins.** Selon le responsable de la sous-province éducationnelle de la sous division de Beni, même si l'année semble menacée, la décision du ministère de l'enseignement doit être d'application par tous.

**Bintou Keita nommée cheffe de la Monusco.** Elle remplace à ce poste l'Algérienne Leila Zerrougui, qui achèvera sa mission le mois prochain. Mme Keita, Guinéenne, apporte à ce poste plus de trente ans d'expérience notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement, et des droits de l'homme. Depuis janvier 2019, elle assumait les fonctions de sous-secrétaire générale pour l'Afrique, dans les départements des affaires politiques et de consolidation de la paix et des opérations de paix. Elle avait été aussi sous-secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix de novembre 2017 à décembre 2018. Entre 2015 et 2017, Mme Keita a dirigé l'opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour la (Minuad).

**Bunia : trois armes et autres effets militaires récupérés lors d'un bouclage.** La situation sécuritaire reste précaire dans la ville de Bunia. Des actes de banditisme continuent à être enregistrés et des coups de feu continuent à se faire entendre. Les menaces des groupes armés Codeco et FPIC persistent aux environs de la ville. Pour garantir la sécurité au chef-lieu de la province, les forces de l'ordre ont initié le bouclage la nuit dernière au quartier Hoho. Deux armes ont été récupérées avec 47 munitions ainsi que des effets militaires et 13 suspects interpellés, a détaillé le major Abeli Mwangi. La société civile de Bunia encourage les forces de l'ordre dans leur démarche. Cependant, elle dénonce des bavures des policiers et des militaires pendant les opérations de bouclage, notamment à Lengabo, où il y a eu deux morts parmi les civils. Elle recommande aux forces de l'ordre d'agir avec professionnalisme pour éviter de nouveaux dégâts.

**Vendredi 15 janvier.**

**Les jeunes leaders de l'Ituri exigent la reprise des cours dans les écoles et universités.** Cette structure a accordé un ultimatum de deux semaines au gouvernement pour la reprise des activités scolaires. Dans le cas contraire, ces jeunes promettent de lancer plusieurs actions citoyennes pour revendiquer leurs droits. Ces jeunes leaders de l'Ituri disent ne pas comprendre pourquoi les marchés, les églises, les bars, les restaurants, bus de transport et avions fonctionnent normalement. Pourtant, selon eux, ces activités présentent des risques énormes de contamination. Pour eux, le gouvernement devrait plutôt sensibiliser la masse au respect des mesures barrières.

**Lubumbashi : marche des enseignants du secteur privé pour réclamer la reprise des cours.** Les enseignants du secteur privé œuvrant à Lubumbashi demandent notamment la reprise des activités scolaires en promettant de respecter les gestes barrières pour éviter toute propagation de la pandémie de coronavirus dans leurs écoles respectives. « L'année passée nous sommes entrés en chômage forcé sept mois sans rien toucher. Cette année encore, à peine après la reprise des cours, on nous

confine une fois de plus », se plaint le chargé de communication des enseignants œuvrant dans le secteur privé. Il plaide pour leur prise en charge par le pouvoir public.

**Ituri : 46 pygmées décapités dans le village Abembi par de présumés ADF.** Quarante-six pygmées ont été sauvagement abattus et leurs corps décapités dans le village Abembi dans le territoire d'Irumu (Ituri) par de présumés ADF. Le gouvernement provincial de l'Ituri vient de diligenter ce vendredi 15 matin une mission sur le lieu de drame.

**La Monusco et le BCNUDH appellent à renforcer les efforts pour faire cesser les violences en Ituri.** Selon le document, des combattants de divers groupes armés, dont ceux réunis au sein de la Coopérative de développement économique du Congo (Codeco), les Forces patriotiques intégrationnistes du Congo (FPIC) et le Front populaire d'autodéfense en Ituri (FPAC)/Zaïre, ont intensifié leurs attaques contre des civils dans la province de l'Ituri depuis le mois de mai. Ces attaques ont fait au moins 647 morts, dont 120 femmes et 115 enfants, entre mai et décembre 2020, selon une mise à jour publiée par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH). Les violences se sont étendues des territoires de Djugu et Mahagi au territoire d'Irumu et se sont intensifiées avec deux nouveaux groupes armés, les FPIC proches de la communauté Bira, et les FPAC/Zaïre proches de la communauté Hema. Le groupe armé CODECO s'est davantage fragmenté en raison des opérations militaires et des conflits de leadership, et a continué de s'attaquer, souvent en coalition avec les combattants des FPIC, aux populations Hema et aux membres d'autres communautés, y compris de la communauté Lendu. Les forces de sécurité et de défense de la République démocratique du Congo déployées pour combattre les groupes armés ont également commis des violations des droits de l'homme. Cette situation a aggravé la crise humanitaire dans la zone, avec plus de 1,6 millions de déplacés enregistrés à la fin novembre 2020. Avec l'appui de la MONUSCO, le gouvernement a continué à fournir des efforts pour sécuriser les populations, mettre fin aux conflits intercommunautaires et garantir la stabilité de la région. Ces efforts n'ont pas encore réussi à infléchir les violences de manière significative. La mise à jour formule des recommandations aux parties prenantes pour une solution durable du conflit, notamment en ce qui concerne les causes profondes du conflit, la restauration de l'autorité de l'Etat, la protection des civils, la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité.

**Décès de l'auditeur général de l'armée, lieutenant général Tim Mukunto.** Le général Mukunto a été nommé auditeur général de l'armée en 2018, avant d'être reconduit à ce poste en février 2020 par le président Tshisekedi. Depuis son entrée en fonction, le général Mukunto s'était personnellement occupé de l'accusation dans le procès des présumés meurtriers des experts de l'ONU au Kasai. Il effectuait régulièrement des séjours à Kananga où il a représenté le ministère public lors de nombreuses audiences.

**Kisangani : marche des étudiants pour exiger la reprise des cours.** Environ trois mille étudiants ont pris part à cette marche non autorisée par le maire de la ville. Les éléments de la police sont venus d'ailleurs pour les en empêcher au motif que l'autorité urbaine n'avait pas donné son aval. Convaincus par les responsables des étudiants sur l'opportunité et le caractère pacifique de cette manifestation après environ 40 minutes de discussion, les policiers ont consenti de laisser les étudiants progresser jusqu'à la destination finale sous leur encadrement. Pour le représentant des étudiants : « D'autres secteurs ne sont pas concernés comme les églises, le marché où il y a une forte concentration et ils continuent librement de vaquer à leurs occupations. Mais le secteur de l'éducation, un secteur important est bloqué, jusqu'à aujourd'hui. Nous avons estimé que c'est une décision injuste et c'est pourquoi nous avons marché aujourd'hui pour demander la levée de cette décision. »

**Beni : les FARDC déjouent une attaque des ADF à Mwenda.** Les sources sur place à Mwenda renseignent que les rebelles ADF ont tenté d'attaquer la localité de Mwenda, qui est bien quadrillée par l'armée. Ces derniers se sont infiltrés dans la localité après avoir traversé la rivière Butahu, qui donne accès à cette localité. Alertée par la détonation des armes lourdes lors de cette attaque, la population qui était dans les champs aux environs de Mwenda, a été rapidement récupérée par l'armée, qui transportait au dos ceux qui avaient des difficultés de se mouvoir pour leur sécurité jusque dans son camp et les autres ont été escortés à la colline de l'hôpital général de Mwenda. Ensuite, l'armée a attaqué ces rebelles qui, après trois heures d'affrontements, ont décroché, repoussés dans la forêt. Bilan de deux civils tués par ces ADF.

**Kananga : au moins 8000 emplois créés par le Fonds social de la RDC,** à travers la mise en œuvre d'un projet pilote dénommé Stabilisation de l'Est de la RDC pour la paix (STEP). Le chargé des opérations de cette structure publique indique que ce projet vise le renforcement de la résilience des familles victimes de la crise de 2016 et 2017. Conçu pour une durée de cinq mois, ce projet est mené dans les 27 quartiers de cinq communes de la ville de Kananga.

**La Licoco accuse l'IGF d'outrepasser ses attributions.** Depuis la nomination de l'Inspecteur général des finances chef de service par le Président de la République, à l'Inspection générale des Finances, des missions de contrôles lui ont été données

pour contrôler la gestion financière des différents services de l'Etat en RDC. Ces missions de contrôles de l'Inspection générale des finances sont effectuées parfois, en violation de la loi. C'est ce qu'estime la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco). La Licoco a demandé à l'Inspection générale des finances de s'en tenir uniquement à ses attributions et à ne pas empiéter sur celles de la Cour des comptes.

**Affaire Ngezayo : l'ONG AUDF condamne des arrestations « arbitraires » d'une cinquantaine de personnes.** L'ONG Alliance pour l'universalité des droits fondamentaux (AUDF) indique que ces personnes, majoritairement des civils ont été transférées à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa, où elles ont passé 48 jours sans être présentées devant leurs juges. Certains détenus affirment avoir été torturés par des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) pendant leurs arrestations. A en croire cette structure, les faits remontent au 3 novembre 2020, lorsque l'homme d'affaires, Simba Ngezayo est assassiné. A la suite de ce meurtre, l'Auditorat général a arrêté des présumés auteurs de cet assassinat, mais il a aussi arrêté 50 personnes à Goma et à Bukavu, et les environs. Toutes ces arrestations ne seraient pas liées au meurtre de Simba Ngezayo, mais plutôt aux conflits fonciers avec la famille Ngezayo à Goma, Masisi et Minova. Il s'agirait d'un règlement de compte, estime-t-il. Dans sa lettre adressée au Chef de l'Etat, le même jeudi 14 janvier, l'AUDF sollicite l'implication personnelle du Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, « pour recadrer l'instruction de cette l'affaire OMP et Ngezayo contre Abdoul Mutabazi et autres (50 personnes), en violation notamment des droits des détenus et de la poursuite des mineurs.

**Leïla Zerrougui sur Bintou Keita : « C'est une enfant des Nations unies ».** La représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en RDC, Leïla Zerrougui, est arrivée fin mandat et quitte la mission à la fin de ce mois. Mme Bintou Keita va la remplacer. Avant son départ, Mme Zerrougui demande au staff de l'ONU d'apporter le même appui à sa remplaçante. « Vous allez me manquer. Mais la première chose que je vous demande, continuez de faire ce que vous faites. Donnez le même appui à celle qui va me remplacer. Mme Bintou est une enfant de l'organisation. C'est une femme qui a travaillé dans le peace-Keeping, c'est une enfant des Nations unies. Elle a travaillé au Soudan, elle a travaillé au Burundi, elle a travaillé à New York, elle a travaillé partout. Donc, ce que vous m'avez donné, continuez à le lui donner », a ajouté Mme Zerrougui.

**Jean-Claude Muyambo porte plainte contre l'ancien chef de l'ANR, Kalev Mutond.** Le président du parti politique Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (SCODE) l'accuse de plusieurs faits dont, arrestation arbitraire, torture physique et morale et tentative d'assassinat. « J'ai été arrêté aux environs de trois heures trente du matin chez moi à la maison les agents de l'ANR. Commandité par Kalev Mutond, ils ont escaladé les murs ils ont cassé. Ils sont entrés chez moi, ils m'ont arrêté arbitrairement, ils m'ont torturé physiquement et moralement, un traitement inhumain et dégradant (...) Le même jour, j'ai été jeté à la prison de Makala sans plainte. C'est pour cela qu'aujourd'hui je dépose plainte contre lui. J'avais déjà déposé une plainte réceptionnée le 26 février 2016, le Procureur général de la République de l'époque n'avait rien fait. C'est pour cela que je le poursuis aujourd'hui».

**Sud-Ubangi : plus de 10 000 réfugiés centrafricains affluent vers Zongo, depuis mercredi dernier.** Ils ont fui leur pays à la suite des affrontements qui ont éclaté entre les forces régulières et les rebelles après les élections. Ils sont répartis dans environ 1 500 foyers. Ces gens sont encore disséminés le long de la rivière Ubangi, démunis de tout et vivent dans des conditions déplorables, notamment dans les localités riveraines à 12 km en aval de la ville, détaille le maire de la ville de Zongo. L'autorité urbaine se dit également dépourvue de moyens pour la prise en charge de ces personnes. Le maire craint aussi des problèmes sécuritaires, et une montée des cas de la Covid-19 dans sa juridiction, à la suite de cet afflux incontrôlé.

# www.africafundacion.org



*conecta con África*



*conecta con África*



*conecta con África*



informaci[ON]  
ilusi[ON]  
difusi[ON]  
concienci[ON]  
pasi[ON] [ON]



*conecta con África*



*conecta con África*



*conecta con África*